



# Brise

Contribution à la lutte contre  
la future maison d'arrêt d'Ifs  
et le monde qui en a besoin





Ce recueil de texte cherche à modestement créer certaines brèches et élargir d'autres déjà existantes. Il tente ainsi de fissurer, à travers une diversité de témoignages et d'analyses, certaines idées encore trop courantes sur un quelconque rôle salvateur de la tôle, ou que celle-ci ne touchera au fond que ceux qui le méritent. Il s'attaque au monde qui a besoin de la taule ainsi qu'à de ses soi-disantes peines alternatives qui ne sont au fond qu'une manière d'étendre son spectre à toujours plus d'individus. Certains des textes présents lèvent le voile, de l'intérieur comme de l'extérieur des murs, sur ce qui au fond n'est que l'histoire de la multiplicité des modes d'enfermement rendant toujours plus obsolète cette distinction dehors/dedans.

S'inscrivant dans une perspective anarchiste, ce recueil a vocation à contribuer aux luttes contre tous les rapports de domination et d'exploitation dont la taule n'est qu'une des formes les plus exacerbées. Ainsi, plus localement, il s'inscrit ainsi contre la construction d'une nouvelle maison d'arrêt à Ifs. S'il est prévu que le second semestre 2020 soit posée sa première pierre, nul doute que nous sommes quelques-un·es à déjà l'imaginer renvoyée à la gueule de ses expédi·teurs/trices.

*Les textes – ou leurs extraits – présents dans ce recueil y ont été reproduits tels. Certains de sont pas féminisés et rend problématique l'invisibilisation des meufs que cela induit.*

Mars 2019

## Tour d'horizon

3

- Nouveaux murs, nouvelles peintures.. nouvelles fissures ? ..... p. 4
- Ni prison ferme, ni fermes-prisons ! ..... p. 6
- Prisons de haute sécurité et peines alternatives : Les deux faces d'une même pièce  
Ou comment le monde carcéral étend ses frontières en silence ..... p. 8
- Déchaînons-nous contre l'enfermement ! Sur une offensive en construction ..... p. 18
- Il n'existe pas de prisons à visage humain ! ..... p. 19
- Bref voyage dans le prison sociale ..... p. 22
- Enfermé en moi ..... p. 28
- Entre consentement et refus - Sur l'HP de Saint Venant ..... p. 30
- « On s'occupe de tout » - Mon voyage en psychiatrie ..... p. 33
- Quelques réflexions suite à la lutte contre la construction d'un nouveau centre fermé ..... p. 36
- En finir avec le prisonnierisme ..... p. 44
- ...Femmes trans en prison [Extraits] ..... p. 48
- Trois petits tours et puis s'en vont ..... p. 52

## **Nouveaux murs, nouvelles peintures.. nouvelles fissures ?**

En octobre 2016, le gouvernement précédent, par Valls et le ministre de la Justice Urvoas, annonçait le monstrueux projet de construire 33 nouvelles prisons, soit plus de 16000 places, pour l'horizon 2025. Parmi ces 33 nouvelles taules (en plus de la rénovation de nombreuses anciennes), 9 maisons d'arrêt \* avaient été définies comme prioritaires dans les endroits les plus en « besoin » : à Nîmes ou Alès, Strasbourg, Nantes, Avignon ou Carpentras, Nice, Toulouse et trois en Ile-de-France. Il était prévu aussi de construire ou rénover 28 quartiers de préparation à la sortie (QPS) : quartiers de semi-liberté ou pour peines aménagées, quartiers pour courtes peines ou fins de peine (ces deux derniers sous le nom de « quartiers nouveau concept »). Cela dit, au grand dam d'une part de la classe politique, aucune de ces nouvelles taules, même parmi les prioritaires, n'a commencé à sortir de terre.

4



Depuis l'arrivée de Macron, les ambitions ont été revues à la baisse : alors qu'il promettait 15000 nouvelles places de prison pendant sa campagne électorale (soit presque autant que prévu par Valls et Urvoas en 2016), Macron a concédé en mars que ça ne pouvait être envisagé en moins de deux quinquennats, et a donc annoncé plutôt 7000 places d'ici la fin de son mandat en 2022, à la fois par la construction de toutes nouvelles taules, la rénovation d'anciennes, l'ouverture de QPS et la création de « quartiers étanches », c'est-à-dire isolés du reste de la prison pour les détenu-e-s « radicalisé-e-s ». Ces quartiers étanches devraient compter 450 places d'ici la fin de l'année 2018. Tous les sites de nouvelles prisons n'ont pas été trouvés, notamment en Ile-de-France où les terrains sont rares, et les projets les plus avancés n'en sont qu'au stade des études préalables sur le site. L'objectif affiché est de réduire la surpopulation carcérale et d'augmenter l'encellulement individuel (un impératif de « dignité » ambitionné depuis des décennies). Le tout en anticipant la hausse du nombre de détenus. Mais nous ne sommes pas dupes, les nouvelles places créées en prison seront utilisées pour pouvoir enfermer plus, comme cela s'est toujours vu. Pour la prison parisienne de la Santé, en rénovation ces dernières années et qui va se remplir de nouveau début janvier 2019, la directrice a demandé d'avance des lits superposés pour les centaines de nouvelles cellules sensées être individuelles. Entre début 2012 et début 2015, on a observé une moyenne de plus de 1000 détenu-e-s supplémentaires par an (et encore autant de personnes écrouées mais hors de taule, c'est-à-dire sous bracelet électronique ou en placement extérieur). En juillet 2018, un nouveau triste record a été battu : 70710 détenu-e-s, dont un tiers en détention provisoire. Letout pour 59703 places, avec une surpopulation nettement plus marquée dans les maisons d'arrêt, comme à Fresnes où ça frise les 200 %.

Quant aux cellules individuelles, certain-e-s personnes en voudraient pour éviter de tomber sur des codétenu-e-s avec qui elles ne s'entendent pas, tandis que d'autres préfèrent être à plusieurs pour rompre l'isolement et se sentir moins seul-e-s. Mais dans tous les cas on a rarement le choix. Les listes d'attente pour être en cellule individuelle sont longues et c'est un privilège d'y accéder en maison d'arrêt, où la surpopulation est

particulièrement forte. Dans tous les cas, la majorité des nouvelles cellules individuelles sera sûrement vite surpeuplée.

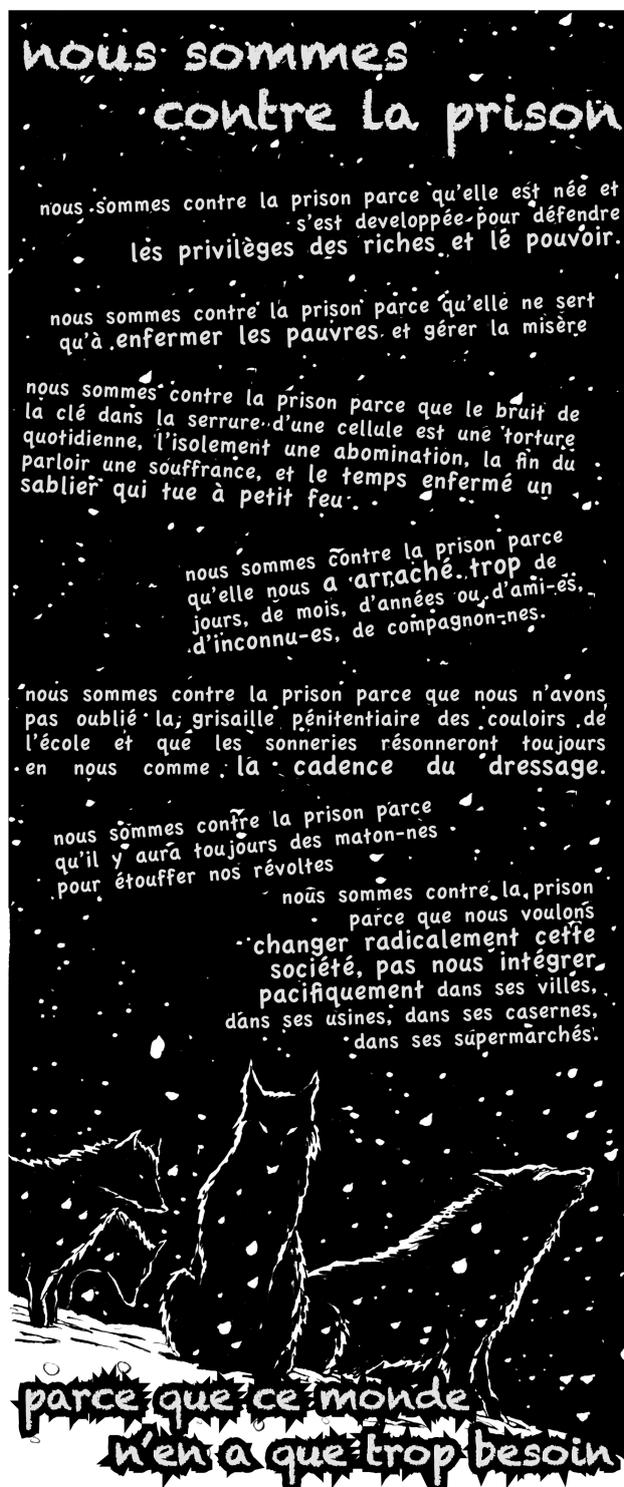
La nouvelle réforme de la justice annoncée par Macron en mars 2018 et que le gouvernement ne va pas tarder à nous servir plus en détails, contient une partie appelée « réforme du système des peines ». Notamment, les peines de prison ferme de moins d'un mois devraient être impossibles, et celles de moins d'un an pourront être éventuellement remplacées par des peines alternatives (bracelet électronique, placement extérieur ou diverses contraintes) directement au moment de la condamnation, donc sans passage chez un-e juge d'application des peines. Par contre à partir d'un an ferme, la peine devra être exécutée plus vite, et sans possibilité d'aménagement. Une manière de limiter les va-et-vient en prison et d'augmenter l'utilisation des peines à l'extérieur.

Mais même si l'ambition affichée de désengorger les prisons avec les peines alternatives fonctionnait un jour, il y aurait plus de gens sous bracelet électronique, assignés à résidence, obligés de travailler, avec un suivi oppressant et la menace des quatre murs gris (ou blanc brillant après rénovation) des vraies-prisons si on ne se plie pas aux obligations et mesures de contrôle. Et ça serait, encore plus que maintenant, la prison partout, l'extension illimitée des possibilités d'enfermement puisque aucune surpopulation ne peut limiter les peines alternatives.

Alors désengorgement des prisons, lutte contre la surpopulation, ou juste énième agrandissement de la machine carcérale ? Leur souci du bien-être des prisonnier-e-s, on y croit pas, tout ce qu'ils veulent c'est actualiser et perfectionner leur système de répression.

\* Dans les Maisons d'Arrêt, les prisons les plus nombreuses, sont incarcérés les gens en détention provisoire ou ayant pris des peines courtes, inférieures à deux ans.

[Publié dans Yoyo, *Journal de lutte contre les barreaux !* n° 1, septembre 2018]



## ***Ni prison ferme, ni fermes-prisons !***

Qu'on ne s'y trompe pas, la réforme de la justice actuellement en préparation vise bien à enfermer plus, accompagnant ainsi le plan de construction de 15 000 nouvelles places en taule. Mais, prétextant « lutter contre la surpopulation carcérale », le gouvernement se devait aussi de montrer un visage progressiste en faisant la promotion des peines dites « alternatives ». Elles sont présentées comme un moyen plus efficace de lutte contre la récidive pour les personnes considérées comme « récupérables ».

6

Parmi ces peines, la surveillance électronique, effective depuis 2000. Ces quatre dernières années c'est près de 10 000 personnes qui sont continuellement placées en détention à domicile avec un bracelet électronique à la cheville... Pour la quasi totalité d'entre elles il s'agit d'un aménagement de peine. Désormais cette mesure pourra être prononcée comme une peine à part entière, pour une durée de quinze jours à six mois. Ceci réjouirait les collabos de la taule à domicile dont certains tablent sur une augmentation du parc de bracelets de 12 000 à 20 000 unités, de quoi étendre toujours plus la prison dans la société. En France, c'est l'entreprise Thalès qui depuis 2013 fournit à l'État des bracelets à radiofréquences. Ils déclenchent une alarme lorsque la personne quitte son domicile en dehors des horaires autorisés. L'info est transmise immédiatement, via un pôle centralisateur des alarmes [1], au service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) du département qui prévient ensuite le parquet et le juge d'application des peines (JAP). Le

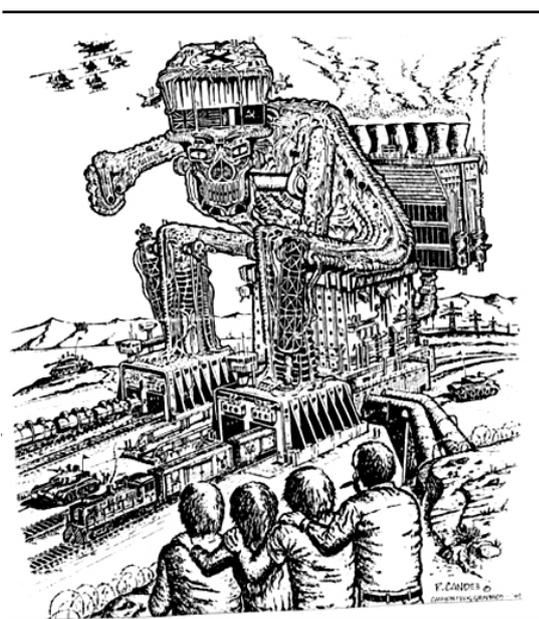
dispositif pousse à l'auto-surveillance, en respectant ses horaires de sorties du lieu d'assignation, en plus de ses obligations de travailler et/ou d'aller se faire soigner, le tout contrôlé par des rendez-vous avec le SPIP... Dans certains pays, il existe même des bracelets électroniques géolocalisés permettant de suivre les personnes à la trace, où qu'elles soient. Bourrés de capteurs, ils détectent également les moindres déplacements « suspects ». C'est le cas en Suisse où l'entreprise Geosatis basée à Noirmont fournit ce genre de sales mouchards ultra-connectés à certains cantons.

Une autre peine que les réformistes brandissent depuis les années 80 comme une « alternative » au placard sont les travaux d'intérêt général (TIG). Aujourd'hui l'objectif annoncé par le ministère de la justice est de passer de 18 000 postes de TIG disponibles à 30 000 d'ici deux ou trois ans. Pour cela, la réforme prévoit de rendre possible l'exploitation de « tigestes » par des entreprises privées [2] et non plus seulement par des collectivités ou des associations. Parmi ces dernières, Emmaüs et le Secours Catholique, experts pour remettre dans les rangs, craignent la concurrence des entreprises dans le marché de la réinsertion sociale [3]. En parallèle du projet de loi, pour mieux huiler cette machine à exploiter, une agence nationale des TIG a été créée début décembre, tel qu'annoncé dans une ferme pédagogique du 93. Cette agence servira aussi à faire travailler plus de détenus en taule. Sorte de pôle emploi pour prisonnier.e.s, elle centralisera les « offres » et les « demandes ». Une plateforme numérique sera aussi créée pour faciliter le travail des juges, qui auront sur leur écran au tribunal toutes les infos sur les postes disponibles, leur nature, leur localisation, etc.

Avec le sursis probatoire, la réforme prévoit également d'obliger les personnes condamnées à prouver qu'elles sont récupérables, autrement dit qu'elles peuvent se conformer à la société qui les opprime, se rendre dociles envers l'autorité qui les écrase, accepter de se faire exploiter. Cette mesure

visé à réinsérer à coup d'interdictions, d'obligations et d'évaluations. C'est les SPIP qui se chargeront de ce sale boulot, la loi de finances 2019 prévoit d'ailleurs de créer 1500 postes supplémentaires dans ces services.

Alors que le projet de loi est examiné par les députés, on voit apparaître les habituelles pseudo divisions entre les pro-incarcération et les pro-« peines alternatives », les pro-« milieu fermé » et les pro-« milieu ouvert », les pro-emprisonnement et les pro-probation... En fin de compte, que ce soit derrière des murs ou non, tous finissent par s'entendre pour punir celles et ceux qui n'ont pas d'autres choix que de vivre en dehors des lois ou qui refusent de s'y soumettre. Et, globalement, le plan pénitentiaire et la réforme de la justice permettront aux juges de punir davantage. Alors que le premier augmentera les capacités d'incarcération, la seconde va diversifier les peines applicables. Le bracelet électronique, les TIG et le sursis probatoire s'annoncent comme des moyens coercitifs supplémentaires et non comme des alternatives.



[1] Par exemple toutes les alarmes des 2300 personnes placées sous surveillance électronique en Ile-de-France arrivent à un même pôle centralisateur installé dans la salle à manger d'un pavillon à cent mètres de la prison de Fresnes.

[2] La loi prévoit une sorte de phase « test » de trois ans pendant laquelle les TIG pourront être effectués dans des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

[3] Dans une proposition d'amendement de la loi, la Fédération des acteurs de la solidarité demande à ce que l'encadrement des tigités en entreprise soit renforcé.

-----

#### **Fournisseurs de bracelets électroniques :**

2005-2009 : Elmo-Tech

2009-2013 : Datacet, marché de 60 millions d'€

2013-2017 : Thalès, marché de 50 millions d'€

2017-2023 : Reconduction du contrat avec Thalès

7

#### **Quelques collabos des TIG en 2017 :**

Croix-Rouge, Secours catholique, Emmaüs, Resto du Coeur

Et aussi la SNCF, ENEDIS, l'AFPA

-----

[Publié dans Yoyo, *Journal de lutte contre les barreaux !* n° 3, décembre 2018]

## **Prisons de Haute Sécurité et peines alternatives : Les deux faces d'une même pièce**

### **Ou comment le monde carcéral étend ses frontières en silence**

*[Ce texte est la retranscription d'une présentation orale effectuée par deux compagnon/nes de Paris à Athènes (Grèce), le vendredi 23 janvier 2015, à l'occasion d'un week-end d'événements pour les prisonniers en lutte organisé par la Caisse de Soutien des Combattants Emprisonnés en Grèce (Tameio).]*

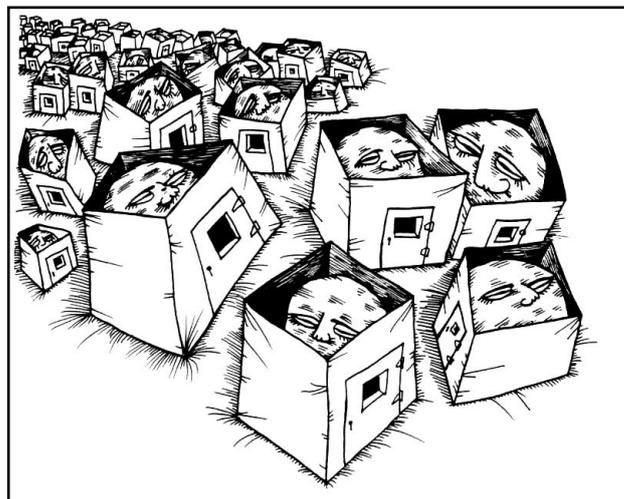
#### **L'IDÉOLOGIE DE L'ISOLEMENT**

8

En un siècle, l'isolement carcéral est passé du statut d'expérience scientifique à celui de mesure disciplinaire courante, jusqu'à devenir une nouvelle logique globale : architecturale, administrative, judiciaire et politique de l'enfermement. D'abord il y avait des prisons-dortoirs, puis, sur le modèle américain, des prisons cellulaires, puis un QHS, puis quinze QHS, puis un QHS par prison, puis les quartiers d'isolement et enfin les nouvelles prisons conçues sur le modèle intégral de l'isolement comme Alençon-Condé-sur-Sarthe...

L'isolement est devenu bien plus qu'une mesure disciplinaire : l'isolement est une technique programmée avec une méthode pseudo-scientifique appliquée, modifiée et perfectionnée avec le temps, qui sert au pouvoir pour détruire l'individu, pour briser toute volonté de résistance. Pendant les années 50 les premiers prisonniers américains reviennent de la guerre de Corée. Ils ont été soumis à un isolement total, similaire à celui des régimes dits de « Haute Sécurité » d'aujourd'hui. L'État américain commença alors, sur ces bases, des recherches scientifiques dans le centre spatial de la Nasa en reconstruisant les conditions dans

lesquelles s'étaient retrouvés les prisonniers en Corée. Ils ont eu la confirmation qu'à travers l'isolement total d'un être humain, on pouvait obtenir sa complète adhésion et son adaptation... Ou alors un prisonnier brisé, détruit, cela sans aucune intervention violente, les risques d'incidents ne concernent alors plus que les détenus contre eux-mêmes. En quelque sorte, le rêve mouillé des syndicats de matons.



À la fin des années 60, le projet d'étude est transféré en République fédérale allemande, plus exactement à la clinique universitaire de Hambourg-Eppendorf où l'on expérimentera pour la première fois la chambre « silencieuse ». Il s'agit d'une chambre de la dimension d'une cellule. Les murs sont d'une seule couleur monotone (de préférence blancs), il n'y a pas de lumière naturelle, mais la chambre est parfaitement isolée. Entre cette chambre silencieuse et l'extérieur existe seulement un contact, un haut-parleur qui, de temps en temps, s'adresse au cobaye qui de son côté ne dispose que d'un bouton de panique qu'il peut utiliser dans le cas où il n'est plus en état de continuer l'expérience. Des rapports, il résulte qu'aucun volontaire n'a pu rester plus de deux jours et une nuit. Les prisonniers de la RAF furent les premiers sur lesquels ces expérimentations furent faites en condition d'incarcération réelle. Puis les autres pays européens se sont mis à pratiquer l'isolement comme l'Italie, la Suisse et la Hollande.

## HAUTE SÉCURITÉ ET HAUTE RÉVOLTE

En France, c'est surtout à partir de 1955 que l'État a développé des quartiers d'isolement conçus comme des unités soumises à une sécurité très resserrée : c'est alors le début de la guerre d'Algérie et les prisons métropolitaines se remplissent de détenus algériens que les prisons algériennes ne peuvent plus accueillir (1 600 détenus de droit commun). L'administration pénitentiaire débordée est sur le qui-vive. Il s'agit de justifier des mesures « d'exception » (qui comme toutes les autres finissent par devenir la règle). C'est à ce moment précis, alors que l'État français engageait une guerre pour préserver ses colonies et qu'il entassait dans ses prisons les opposants algériens, qu'apparut dans l'Administration pénitentiaire la notion de « haute sécurité », même si l'isolement existait déjà depuis longtemps sous d'autres appellations. Parce que la « haute sécurité » n'est qu'un nouveau synonyme d'isolement.

Cette notion de haute sécurité s'est concrétisée par l'ouverture à Beaune d'un QHS de 31 places installé dans une maison cellulaire désaffectée. Cette maison sera fermée en 1968 pour des raisons d'hygiène et remplacée par un quartier de 46 cellules dans la prison de Mende. À Mende, comme à Beaune, les prisonniers étaient isolés de jour comme de nuit. Puis, en 1967, est institué au niveau national le fichier des détenus particulièrement signalés (les DPS)...

Entre l'été 1974 et l'été 1975, suite aux mutineries très importantes de 1974 (89 mouvements de révolte, 11 établissements partiellement ou complètement détruits), le gouvernement adopte une large réforme pénitentiaire tout en améliorant les conditions de détention (autorisation de la presse, abandon du port de l'uniforme, fin de la réglementation sur la coupe des cheveux etc...). Aux importantes vagues de mutineries des années 1971 à 1974, l'État répond donc en concédant quelques améliorations pour calmer l'ensemble de la détention et instaure les QHS pour séparer les éléments qu'il estime dangereux et perturbateurs. Cette distinction induit une nouvelle forme de lutte : c'est maintenant le plus souvent de l'intérieur des

QHS que débute les révoltes. Souvent un groupe d'isolés engage des actions pour l'abolition des QHS et demande le soutien massif du reste de la détention. Même si la solidarité est diffuse, des noms se dégagent, un peu toujours les mêmes, certains iront jusqu'à la mort (Mesrine, Hadjadj, Bertrand, etc.).

Comme d'habitude, l'État prévoit en réaction un durcissement pour tous ceux qui seraient tentés par des actes de révolte ou de résistance : le décret du 26 mai 1975 institutionnalise donc les QHS (quartier de haute sécurité), les QSR (quartier de sécurité renforcée) et les QPGS (quartier de plus grande sécurité). Ce décret légalise le régime de Mende et des autres QHS : locaux réduits, aucun aménagement prévu pour le regroupement des prisonniers dans la journée, aucun local collectif, les prisonniers sont isolés de jour comme de nuit. Il ne s'agit que de la légalisation d'un état de fait déjà existant.

Toutes les mutineries à partir de 1975 ont exigé la fermeture des QHS ; en février 1980 Taleb Hadjadj se suicide à Clairvaux après avoir dénoncé maintes fois l'existence de la torture blanche. Il laisse un mot à côté de son corps : *« Tout ce que j'écris est dépressif, pensez-vous ? Mais non, je sais que cette terre est bourrée de potentialités. Je sais que, libre, je pourrais construire, innover et vivre heureux. Je sais que des gens vivent heureux, mais voilà... après 25 ans très, très pénibles, il me reste encore 14 ou 16 années encore plus dures, faites de cachot, d'isolement, de QHS. »*

Roger Knobelspiess publie un livre, « QHS », dans lequel il rend compte d'une déclaration de Bertrand Bertrand lors de son procès, juste avant qu'il ne mette fin à ses jours après avoir été condamné à 20 ans : « Aujourd'hui, je ne suis pas là pour me battre pour mon procès, mais contre les QHS. Mon avocat ne plaidera pas non plus. Il parlera de ces conditions de vie à l'intérieur. J'appelle, je hurle, je pleure, je mords, je deviens fou. J'espère que cette goutte d'eau qui va quand même me coûter des années pèsera dans la balance contre les QHS. »

Les quelques mois qui ont suivi l'arrivée pour la première fois sous le régime de la Ve république de la gauche au pouvoir en 1981, avec l'élection de François Mitterrand, ont connu aussi bon nombre de mouvements de prisonniers étonnés de ne voir aucun changement (Fresnes, Fleury, la

Santé, Dieppe, Bois-d'Arcy). Finalement, le 26 février 1982 la circulaire Badinter « abolit » soi-disant les QHS. Tout comme l'abolition de la guillotine n'a pas supprimé dans les faits la peine de mort en France, celle des QHS s'est avérée être une réforme vide puisque les quartiers d'isolement sont venus remplacer ceux de haute sécurité, légalisant ainsi encore un peu plus la torture blanche et hygiénique.

Dans les années 80, de nombreuses luttes de détenus ont commencé à remettre en cause le principe même de la prison, la forme de lutte est donc devenue celle de la destruction de la prison : les nombreuses révoltes entre 1985 et 1989 se sont très souvent soldées par des dégâts très importants et des tentatives d'évasion. La réponse du pouvoir fut, comme d'habitude, quelques améliorations et... la construction des nouvelles 13 000 places, la sécurisation à outrance de centrales comme celles de Moulins ou Lannemezan. L'isolement des prisonniers entre eux et l'isolement du monde carcéral avec le monde « libre » s'amplifie encore.

Les mouvements entre 1982 et 1991 ont presque toujours inscrit la fermeture des quartiers d'isolement dans leur plate-forme de revendications ; la circulaire du 22 juillet 1991 tente de réglementer un peu plus la mise à l'isolement « les conditions dans lesquelles les détenus sont placés, l'isolement et la durée parfois très longue de ces mesures sont régulièrement sources de difficultés tant sur le plan réglementaire que sur le plan humain ». Effet d'annonce encore une fois, puisque les mesures d'isolement, lorsqu'elles ne sont pas demandées par les détenus, sont laissées à la libre appréciation des directeurs de prison : « Ces mesures ne doivent être prises que lorsque des raisons sérieuses et des éléments objectifs concordants permettent de redouter des risques d'incidents graves de la part de certains détenus déterminés. » Le directeur est simplement tenu d'en aviser son supérieur hiérarchique (la direction régionale) et d'avoir reçu l'avis du médecin. Il est aussi rappelé que le détenu placé sous le régime de l'isolement est soumis au régime ordinaire de détention et que donc il doit bénéficier de toutes les facilités que ce régime offre... sous réserve

que ce dernier n'implique pas de contact avec l'ensemble de la détention ! Quand on connaît la lourdeur que représente chaque petit déplacement en prison et le peu d'activités offertes en détention normale surtout dans les maisons d'arrêt qui comprennent toutes un quartier d'isolement, on peut affirmer sans aucune réserve que les seules occupations dont peuvent bénéficier les isolés sont la télévision, la radio et la cantine, en cellule.

Les années 90 connaîtront moins de révoltes collectives : lorsqu'elles ont lieu, elles sont souvent la conséquence d'un acte ressenti comme démesurément arbitraire : en 1992, la centrale de Moulins est détruite suite à une sanction infligée à un détenu. En 1999, les détenus de la maison d'arrêt de Remire-Montjoly (Guyane) détruisent 100 cellules après que les matons aient tiré sur trois d'entre eux qui tentaient de s'évader. En juillet 2001 les prisonniers de Grasse se révoltent après la mort suspecte d'un jeune au mitard. Les figures connues pour leur combativité se sont plus ou moins tuées, fatiguées par une répression incessante à leur égard. Les mouvements à l'extérieur sont plus faibles et beaucoup moins offensifs, s'occupant généralement de soutien juridique, ou d'aspects particuliers comme le rapprochement familial, la question des « prisonniers politiques »... et la plupart des mouvements sont tenus secrets lorsqu'ils n'intéressent pas les médias avides de spectaculaire.

Fin 1998, une nouvelle série de petites modifications finit de légaliser ce qui est monnaie courante, histoire de se conformer aux normes européennes : c'est toujours le directeur qui prononce la mise à l'isolement mais il est tenu de motiver sa décision par écrit et d'en informer le détenu, grande victoire ! Au-delà d'un an d'isolement, il tombe sous la compétence du garde des Sceaux : cela n'a jamais empêché des prisonniers de rester des années durant sous ce régime puisque, dans les faits il est reconductible ad vitam. Enfin, le contrôle du médecin, s'il est plus fréquent, est devenu facultatif, surtout depuis que le corps médical ne dépend plus du ministère de la Justice ; de surcroît, quand un médecin devient trop insistant sur les effets néfastes d'une mise à l'isolement, il suffit de transférer le prisonnier... Toutefois, le prisonnier pourra téléphoner,

mesure dont sont privés les isolés en maison d'arrêt, le directeur devra également aménager une salle de sport, ainsi qu'autoriser les promenades à plusieurs.



Après plusieurs années de bla-bla officiel sur la question carcérale, le retour brutal à une politique sécuritaire, la construction de 4 000 nouvelles places et le projet de nouvelles centrales sécuritaires ont donné lieu à plusieurs mouvements qui semblent s'étendre. Les prisonniers des centrales de Lannemezan, d'Arles, de Moulins, des maisons d'arrêt de Grasse, de Fleury, de Fresnes ont mis en place des initiatives en 2001 : mutinerie, refus collectif de fouille à corps, refus de remonter de promenade, grève de plateaux, conception d'une affiche pour refuser l'hypocrisie de la commémoration de l'abolition de la peine de mort, réalisation clandestine d'une cassette vidéo sur les longues peines... Tous ces mouvements exigent la fermeture des QI tout comme le refus de la construction de nouvelles prisons.

Au-delà des conséquences destructrices de l'isolement, une première constatation s'impose sur sa structuration officielle : un état des lieux est très difficile à établir car, de nos jours, le cancer qu'il représente dans le carcéral « moderne » a diffusé ses métastases à toutes les formes de détention, des maisons d'arrêt aux centrales et même dans les centres de détention. Il est sorti des QI « traditionnels » eux-mêmes pour fleurir sous les formes modulées de petites structures configurées entre le QI et le SMPR (structures psychiatriques).

Concrètement, on peut dire aujourd'hui qu'il y a autant sinon plus d'isolés hors des Quartiers d'Isolement que dans le circuit lui-même du traitement spécial.

#### LA CAROTTE DES PEINES ALTERNATIVES

Depuis août 2014 de nouvelles mesures ont été prises au niveau pénal, notamment en ce qui concerne les peines alternatives. La loi du 15 août 2014 relative à l'individualisation des peines et qui renforce l'efficacité des sanctions pénales a été créée afin de « punir plus efficacement, en adaptant la peine à chaque délinquant, afin de mieux prévenir la récidive » [sic]. Pour ce faire tout un panel de mesures sont mises à disposition, dans le but de séparer le bon grain de l'ivraie. C'est là qu'intervient le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). Les conseillers du Service d'insertion sont le visage « gentil » de cette machine à broyer les personnes qu'est la prison. Et, tout comme les matons, ils sont indispensables à son bon fonctionnement.

Le but de l'État étant d'enfermer toujours plus de monde (comme le montre bien le plan de 1987 visant à construire 13 000 places de plus en taule), il faut garantir le calme dedans, en promettant des récompenses en échange de « bonne conduite », et aussi en étendant la prison dehors, avec les « mesures alternatives ».

Les conseillers du SPIP sont ceux qui valident les projets de « réinsertion » des détenus. Ils ont un grand pouvoir en ce qui concerne l'acceptation ou pas, de la part du juge, des demandes de libération anticipée ou d'aménagement de peine. Dehors, leur fonction est « l'assistance et le contrôle » des personnes qui ont écopé de sanctions pénales alternatives à l'incarcération comme le placement sous surveillance électronique, le contrôle judiciaire, la contrainte pénale, la libération sous contrainte et la semi-liberté. Ce sont eux également qui signalent les personnes qui ne respectent pas leurs obligations « alternatives », en les renvoyant au trou, tenant là un rôle central dans cette « individualisation de la peine » qui est à la base d'un système de récompense et de chantages liés aux « alternatives » à l'enfermement pur et simple. Un système qui casse la solidarité entre détenus et pousse chacun

à intégrer l'idée que la peine est nécessaire et qu'on ne peut s'en sortir qu'en collaborant avec ses propres bourreaux. Voici un petit panel des mesures alternatives :

Le placement sous bracelet électronique :  
Expérimenté pour la première fois aux États-Unis en 1983, la mesure est introduite en droit français par les lois de 1996 et 1997.

Le placement sous surveillance électronique est une mesure d'aménagement de peine permettant d'exécuter une peine d'emprisonnement sans être incarcéré. Il peut également être décidé dans le cadre d'une assignation à résidence, alternative à la détention provisoire, en attendant l'audience de jugement ou encore dans le cadre d'une surveillance électronique de fin de peine.

Sous surveillance électronique, la personne doit respecter tout un tas de conditions décidées par le SPIP, dont celle de travailler, préalable à toute insertion dans leur société.

L'assignation à résidence sous surveillance électronique est décidée lorsque le contrôle judiciaire semble insuffisant. On ne peut sortir de sa résidence que dans les conditions et pour les motifs déterminés par le juge. La durée initiale de placement est de 6 mois, mais peut être prolongée jusqu'à 2 ans maximum.

Il y a deux types de surveillance électronique :

- La Surveillance électronique simple. La personne a des périodes où elle doit rester dans un lieu précis, et l'émetteur de son bracelet permet de vérifier qu'elle se situe sur le lieu au moment où il faut. Lorsqu'elle peut sortir de chez elle le dispositif ne permet pas de la localiser.
- La Surveillance électronique mobile. La personne porte un récepteur portable, et est contrôlée lors de tous ses déplacements, y compris ceux en dehors des heures fixées.

C'est des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire qui vérifient derrière leurs ordinateurs si les porteurs de bracelet respectent leurs restrictions, vont au travail, ne rendent pas visite à leurs amis, rentrent chez eux à l'heure décidée par le juge, etc.

Pour en avoir un aperçu plus concret nous mettons ici des extraits d'une lettre de deux personnes qui ont porté un bracelet électronique en 2009 [1] :

*« Nos lieux de vie sont devenus nos cellules. Des cellules où les murs ne sont pas de béton, mais d'ondes magnétiques, où les barreaux sont invisibles, impalpables, mais bien présents. Où le rôle du maton nous est imparti. À nous de nous escorter dans notre cellule aux heures fixées, de veiller à ne pas enfreindre le règlement. À nos proches, également de partager les conséquences de cette situation, d'en subir les contraintes, de nous rappeler l'heure lorsque des fois / souvent, on a tendance à l'oublier. Une sorte d'autogestion de notre enfermement.*

*[...] Une laisse virtuelle attachée à notre cheville, pour parler en termes clairs.[...] Effectivement, le bracelet électronique devrait nous permettre de ne pas remettre les pieds en taule, son isolement et sa désocialisation radicale. De plus nous ne sommes pas seuls, nous sommes entourés, épaulés. Nous sommes chez nous tous les soirs, près de nos amis, de nos proches. Si infime soit-elle, nous gardons également une certaine emprise sur nos vies, par le biais de petites marges sur nos horaires de sorties, par le fait d'avoir tout de même suffisamment d'espace à nos domiciles pour ne pas trop étouffer. En étant « dehors », hors des murs bien réels et physiques d'une taule, il nous semblait aussi bien plus simple de pouvoir continuer à prendre part aux luttes, de conserver une part ne serait-ce que minime de notre capacité d'agir, de nuire.*

*Nous avons été placés devant un choix. Notre peine (pas plus d'un an) nous permettait d'obtenir un PSE plutôt qu'une incarcération. Et pour toutes les raisons citées ci-dessus, c'est ce que nous avons choisi. Peu d'autres possibilités s'offraient à nous si nous avions refusé le PSE. Nous n'en voyions que deux, l'incarcération ou la cavale. Cette dernière nous l'avons écartée,*

les conséquences nous paraissent bien trop lourdes en comparaison de la peine à purger.

Mais plus largement, quel est ce choix ? Est-ce réellement un choix ?

S'il paraît difficile de nier que le PSE permet, dans certains cas, des conditions un peu plus supportables que durant une incarcération, il n'empêche que ces deux mesures restent, de manière certes différente, des formes d'enfermement, d'isolement et de contrôle, et conservent les mêmes objectifs pour la justice et l'État.

À travers elles, ils exercent leur besoin vindicatif, affirment leur autorité, soumettent les récalcitrants par des mesures punitives, poussent vers une réinsertion sociale en plaçant l'accès au salariat comme condition de libération. Mais ils restreignent également des pratiques de lutte et de survie aux strictes cadres de la légalité (et de la démocratie). Par la peur ils tentent de dissuader de toutes intentions offensives. Pour vous éviter la prison... nous vous proposons : la prison.

En remplaçant un enferment par un enferment, un isolement par un isolement, une désocialisation par une désocialisation, une perte d'autonomie par une perte d'autonomie, on voudrait nous voir nous réjouir et, de surcroît, ostensiblement. On voudrait non seulement nous faire accepter, mais aussi apprécier, l'inacceptable en l'opposant à des situations toujours pires.

Dans la même logique, oui, le placement sous surveillance électronique permet plus de marges de manœuvre qu'une incarcération. Mais bien hypocrites sont ceux qui maintiennent que c'est réellement

un choix et le placent au rang de progrès social. On ne choisit pas entre l'incarcération et l'enfermement à domicile, on se débat seulement face aux exactions du pouvoir. Et dans ce contorsionnement tout le monde ne réagit pas de la même manière. Chacun, en fonction d'une multitude d'éléments et de ses capacités à faire face, s'engage dans la voie qui le fera le moins souffrir et/ou lui offrira le plus de marges de manœuvre.

En acceptant le bracelet nous n'acceptons pas le discours qui fait de lui une avancée, l'humanisation d'un système qui n'a pour but que d'écraser et d'asservir des vies. [...]

Même si le fait d'être sous le joug de la justice n'accentue pas, en soi, la violence de notre exploitation salariale [2], et si ces conditions sont les mêmes que celles de n'importe quel exploité (sans traitement spécifique), cette situation réduit néanmoins drastiquement les infimes marges de manœuvres encore en notre possession (débrouille, rapine, black, entraide...). Le fait d'avoir en permanence, comme épée de Damoclès, la réincarcération au moindre faux pas, développe et/ou accentue la peur de perdre son taff. Et cette peur là est véritablement fatale pour tout exploité. Elle nous rend corvéable à merci. Nous ôte la capacité à être ne serait-ce que défensif face aux exactions de nos patrons. Nous pousse à accepter le moindre taff de merde. Avoir un taff pour avoir un taff. Aller bosser non plus en raison d'une précarité économique, pour sa survie, mais seulement sous la contrainte à l'état pur. Une tentative de mise au pas de ceux qui s'aventurent hors des sentiers battus, ou bien une tentative de réinsertion sociale qui, si elle échoue sur le long terme, aura permis à minima une exploitation le temps de la peine. [...] »

Pour relativiser les choses, en août 2014, un jeune homme a pu commettre 16 braquages dans les beaux quartiers de Paris avec un bracelet électronique à la cheville. Précisons aussi que celui-ci n'a pas été arrêté grâce à la vigilance de ses agents de probation, mais à cause d'une course-poursuite avec la police.

Le contrôle judiciaire :

Le contrôle judiciaire a été créé en 1970.

C'est une procédure qui peut durer jusqu'à la clôture de l'information judiciaire ou jusqu'à la comparution devant la juridiction. À l'origine il est conçu soi-disant pour éviter de remplir les prisons, permettant au juge de garder une personne sous la main en attente du procès. En gros, on t'évite d'aller en prison, mais on garde un contrôle quasi total sur ta vie.



14

Et ne nous leurrions pas, si l'État ne voulait pas remplir les prisons, le marché de la construction de taules ne serait pas aussi florissant.

Il est aussi à noter que le temps passé sous contrôle judiciaire n'est pas pris en compte dans la condamnation, alors que c'est le cas pour la détention provisoire, et il n'est donc qu'un supplément à la période d'incarcération.

Tout comme pour le bracelet, le juge décide des restrictions quotidiennes qui sont le revers de la médaille pour ne pas être en prison. Celles-ci sont prévues pour éviter la fuite et la récidive. Elles sont diverses : obligation de travailler ou de chercher un emploi, interdiction de voir certaines personnes ou de se rendre dans certains lieux, des restrictions dans les horaires, interdiction de sortir du territoire (et le passeport est souvent confisqué), interdiction de quitter son

domicile, un pointage dans un commissariat (qui peut aller d'une fois par mois à une fois par jour), obligation de soins, etc... Et tout comme pour le bracelet, ne pas respecter ces règles signifie un possible retour à la case prison.

Le but de cette peine alternative est d'isoler l'individu, briser les liens qu'il pourrait maintenir avec son environnement, et le forcer à se réinsérer, par le travail, les soins, les horaires fixes, etc...

La contrainte pénale :

Mesure phare de la nouvelle loi Taubira, elle se substitue aux sursis avec mise à l'épreuve, et dans certains cas, aux courtes peines d'emprisonnement.

Les obligations peuvent être la réparation de dommages causés, l'obligation de suivre un enseignement ou une formation professionnelle, des traitements médicaux ou des soins, ou encore un stage de citoyenneté.

La personne condamnée intègre un programme de suivi et de contrôle qui vise à en faire un bon citoyen. Elle pourra aussi se voir contrainte de participer à des programmes individuels ou collectifs de prévention.

Les interdictions, elles aussi en relation directe avec ce dont la personne est accusée, peuvent par exemple lui interdire d'entrer en relation avec des proches, de se présenter dans certains lieux... en gros, cela oblige de rompre avec sa vie antérieure à la condamnation.

La libération sous contrainte :

Autre mesure phare, elle consiste à évaluer la situation des détenus aux deux tiers de leur peine, afin d'envisager leur sortie progressive de prison. Si le juge estime que le prisonnier s'est bien comporté durant les deux tiers de son incarcération, il lui permet d'exécuter la fin de sa peine à l'extérieur.

Et pour la première fois la police et la gendarmerie sont associées au contrôle des personnes faisant l'objet d'une libération sous contrainte. Ces personnes sont inscrites au fichier de police ainsi que le détail des interdictions et obligations prononcées à leur égard. Attention, ce fichier est notamment consulté lors des contrôles d'identité et des contrôles routiers.

Les flics peuvent mettre en œuvre des mesures d'écoutes et de géolocalisation ainsi que des perquisitions, si la situation laisse penser que la personne est susceptible de ne pas respecter les contraintes fixées.

Les remises de peines qui visent à inciter les prisonniers à bien se comporter durant leur incarcération, étaient auparavant définitivement acquises à leur sortie de prison. Le juge peut maintenant soumettre la personne sortant de prison à des interdictions et obligations pendant la durée correspondant aux remises de peines acquises durant l'incarcération. Ceci afin de la contrôler, la forcer à se réinsérer, car en cas de non respect de ses obligations, le bénéfice des remises de peines peut lui être retiré, ce qui conduit à son renvoi en taule pour tout ou partie de la durée de ces remises. Les remises de peine deviennent ainsi un nouvel outil d'insertion et de réinsertion.

Tout comme avec les autres peines alternatives, la personne se retrouve avec une épée de Damoclès qui peut lui tomber sur la tête au moindre non respect de ses conditions. Le but pour la justice étant de prouver l'utilité de la taule par la bonne réinsertion de prisonniers triés sur le volet, et qui savent qu'au moindre faux pas ils seront renvoyés au trou. Car ceux considérés comme irrécupérables ne se verront pas offrir de tels conditions, qui pourraient leur permettre de se faire la belle, et donner la preuve que la prison ne sert à rien.

La semi-liberté :

Elle permet d'exercer à l'extérieur de la taule un travail, de suivre des cours, une formation professionnelle, un stage, un traitement médical, de participer à la vie de sa famille. Tout autre temps disponible étant nécessairement passé à l'intérieur de la prison. Ce temps est exécuté soit dans un centre de semi-liberté, réservé uniquement à ce type de mesure, soit dans un quartier de semi-liberté situé dans une maison d'arrêt ou un centre pénitentiaire, soit encore dans un centre pour peines aménagées. Le retour à la prison est généralement quotidien (le soir, après le travail jusqu'au lendemain pour la reprise) mais parfois seulement en fin de semaine (du vendredi soir au lundi

matin, par exemple). Dans ce dernier cas, la semi-liberté est dite « élargie ».

Comme pour le reste, la justice peut revenir en arrière sur sa décision quand ça lui chante, et renvoyer au trou la personne qui ne serait pas assez soumise, discrète ou repentie.

### L'EXEMPLE DE CONDÉ-SUR-SARTHE

Maintenant, nous allons parler de la nouvelle prison de Condé-Sur-Sarthe à Alençon. Inaugurée en avril 2013 par Christiane Taubira (ministre de la justice, et donc en France, ministre des taules), la taule d'Alençon est une prison censée ouvrir la voie à une nouvelle façon d'enfermer. Nous avons beaucoup parlé d'isolement jusque là, voici l'aboutissement de cette logique à la sauce française, qui n'a rien de bien particulière, si on regarde les similitudes avec le nouveau régime des prisons de type C en Grèce ou tant d'autres exemples à travers le monde, dont le plus connu est certainement la prison « clandestine » de Guantanamo.

Il s'agit, avec cette nouvelle prison, d'enfermer les détenus les plus récalcitrants du pays, parmi ceux qui sont condamnés aux plus longues peines par la justice. Début 2014, 70 détenus y étaient déjà enfermés dans deux bâtiments totalement hermétiques et sans contact. La prison en compte trois, mais ne fonctionne pas encore à plein régime, elle est à un stade « expérimental ».

Tout est conçu pour que les prisonniers se croisent le moins possible et en tout petit nombre, il en va de même pour les matons avec lesquels les interactions sont minimales et automatisées à distance. Pour les détenus, il est donc question d'être isolé de l'humanité dans son ensemble, de croiser le moins d'êtres humains possible au cours de la détention. Les rares activités et les promenades se font à sept, grand maximum.

Cette prison dernier-cri est conçue sur le modèle d'un grand Quartier d'Isolement, la version ultra-moderne des anciens Quartiers de Haute Sécurité. Depuis son ouverture, les « incidents » se succèdent pour une raison simple : elle est invivable, et les prisonniers demandent leur transfert dès leur arrivée dans ce mouvoir high-tech. Le QI et le mitard y sont pleins en permanence.

Pas loin de là, une deuxième prison de ce type est en construction, celle de Vendin-le-Vieil. L'AP pourra transférer les détenus de l'une à l'autre en permanence pour désamorcer les tensions liées au régime de Haute Sécurité.

Si cela n'a quantitativement rien à voir avec les mouvements des années 70 et 80, cela fait tout de même quelques années que se multiplient les actes de révoltes, individuels et collectifs, dans les prisons françaises. La plupart du temps pour protester contre les transferts incessants, l'isolement, les refus de parloir. Les moyens de lutte sont plus ou moins les mêmes qu'ailleurs : refus de rentrer en cellule, grève de la faim, attaques des matons, textes collectifs, prises d'otages, évasions et tentatives, destruction des ateliers et du mobilier, incendie de cellule, etc.

À Condé-Sur-Sarthe, les actes de révolte sont quotidiens et innombrables. Les médias n'en parlent plus. Pour donner une idée de l'intensité, en moins d'un mois, des prisonniers du bâtiment 2 ont refusé de regagner leur cellule ; un maton a été pris en otage par deux prisonniers : le lendemain, des prisonniers ont à nouveau refusé de regagner leur cellule ; quelques jours plus tard, un autre surveillant a été « poignardé » avec une arme artisanale, le surlendemain le directeur adjoint a reçu quelques coups de « pic » dans la figure... La réponse a été immédiate à chaque fois : intervention des Équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS) et procès en comparution immédiate, dans des conditions expéditives à la limite du cadre légal, parfois en l'absence de l'inculpé et sans prévenir son avocat. Pour ceux qui ont déjà été jugés, les peines prononcées sont lourdes et s'ajoutent aux condamnations précédentes sans aucune possibilité de confusion de peines : huit ans pour les « preneurs d'otage », trois et quatre ans pour les coups de « poinçon », etc. À chaque fois, la même réponse : les ERIS pour mater les révoltes, et la justice pour écraser le moral et les perspectives de vie des détenus.

À l'extérieur, des architectes de Condé-Sur-Sarthe sont attaqués, de nombreuses voitures d'entreprises construisant des prisons ou s'enrichissant dessus sont incendiées à Paris et sa région, des listes et des portraits de collabos sont diffusés.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Les nouvelles mesures de la Loi Taubira sont jugées laxistes par une grande partie de la population française. Elles sont aussi jugées progressistes et humanistes par une autre partie, de par leur logique d'aménagement des peines et de mise en avant des alternatives à l'enfermement pur et simple.

Il nous paraît évident que ces mesures sont complémentaires et inséparables de la



construction de la nouvelle prison de Condé-sur-Sarthe et de celles qui suivront. Il ne s'agit en fait que de l'autre face de la même pièce, puisque le but est de séparer la population carcérale en deux groupes distincts : d'un côté les détenus prêts à se repentir, ré-insérables au sein de la société capitaliste, à qui seront proposées des peines alternatives et des aménagements, et de l'autre côté, les détenus irrécupérables, ceux que les démocraties ne peuvent plus se permettre d'exécuter en masse, les longues peines, les récidivistes de l'évasion, les révoltés qui refusent tout aménagement, les moins susceptibles de repentir et tous ceux qui ne se coucheront pas face au pouvoir, pour eux : la « haute sécurité ».

Séparer ces deux catégories de détenus a pour but d'instaurer la paix carcérale, dont peut dépendre parfois la paix sociale. Mais nous n'apprenons rien de la nature de l'État et de la domination en disant tout cela, parce que l'on sait déjà depuis des siècles, que lorsqu'ils cherchent à nous séparer selon leurs catégories : en gentils/méchants, travailleurs responsables et syndicalistes/saboteurs, innocents/coupables, prisonniers politiques/prisonniers de droit commun, sans-papiers/avec papiers etc. nous

savons que pour eux, il ne s'agit que d'assurer la pérennité du pouvoir et de ses institutions, et donc d'empêcher toute rupture révolutionnaire avec l'existant.

**QUOI QU'IL EN SOIT, LES PRISONS DOIVENT ÊTRE DÉTRUITES.**

[1] *Des nouvelles depuis notre chez-nous carcéral*, Damien et Greg, Avignon, décembre 2009.

[2] Quoi que certains charognards de patrons, voire la plupart, lorsqu'ils sont au courant des antécédents judiciaires de leurs salariés, n'hésitent pas à les harceler, les humilier, les pousser à bout, pour s'en débarrasser ou bien pour mettre à profit la situation pour tirer toujours plus de profits. D'où l'importance de ne pas faire de sa franchise et sa sincérité une règle, notamment face à ces vermines.

[Publié dans *Des Ruines*, revue anarchiste apériodique n° 2, automne 2015.]

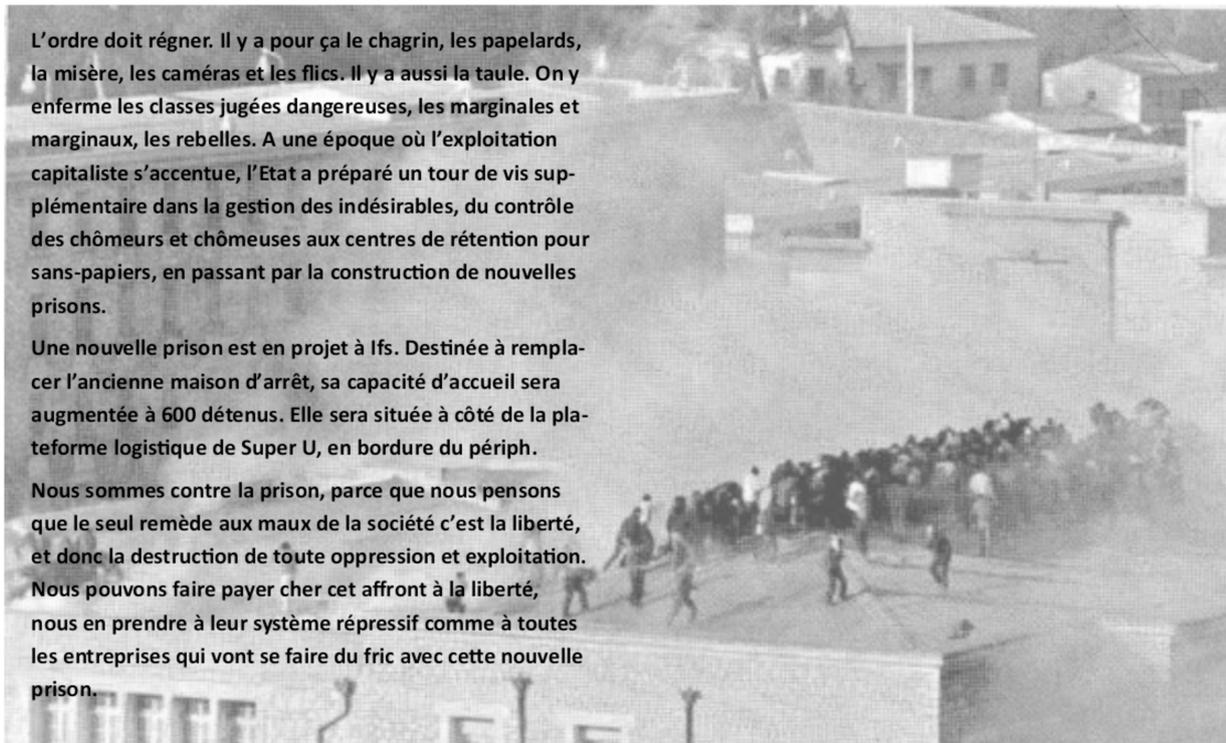
---

## Contre toutes les prisons, à Ifs comme ailleurs !!!

L'ordre doit régner. Il y a pour ça le chagrin, les papelards, la misère, les caméras et les flics. Il y a aussi la taule. On y enferme les classes jugées dangereuses, les marginales et marginaux, les rebelles. A une époque où l'exploitation capitaliste s'accroît, l'Etat a préparé un tour de vis supplémentaire dans la gestion des indésirables, du contrôle des chômeurs et chômeuses aux centres de rétention pour sans-papiers, en passant par la construction de nouvelles prisons.

Une nouvelle prison est en projet à Ifs. Destinée à remplacer l'ancienne maison d'arrêt, sa capacité d'accueil sera augmentée à 600 détenus. Elle sera située à côté de la plateforme logistique de Super U, en bordure du périple.

Nous sommes contre la prison, parce que nous pensons que le seul remède aux maux de la société c'est la liberté, et donc la destruction de toute oppression et exploitation. Nous pouvons faire payer cher cet affront à la liberté, nous en prendre à leur système répressif comme à toutes les entreprises qui vont se faire du fric avec cette nouvelle prison.



[Affiche trouvée sur plusieurs murs de Caen et d'Ifs  
à proximité du futur chantier de construction d'une nouvelle maison d'arrêt à Ifs]

## Déchaînons-nous contre l'enfermement ! Sur une offensive en construction

« Rendre justice, en voilà une expression parfaite : la vomir ! La dégueuler ! »

« Ce n'est pas le temps que l'on nous prend, c'est la vie ! »

Hafed Benotman

L'ordre doit régner. Il y a pour ça le chagrin, les papelards, la misère, les caméras et les flics. Il y a aussi la taule, garante solide de cet ordre social merdique. On y enferme les classes jugées dangereuses, les marginales et marginaux, les rebelles. À une époque où l'exploitation capitaliste s'accroît, l'État a préparé un tour de vis supplémentaire dans la gestion des indésirables, du contrôle des chômeuses et chômeurs aux centres de rétention pour sans-papiers, en passant par la construction de nouvelles prisons [1]. Les murs se hérissent à mesure que progresse le nombre d'individues jugées superflues.

Une nouvelle prison, il y en a justement une en projet dans l'agglomération caennaise. Destinée à remplacer l'ancienne maison d'arrêt qui tombe en ruine, elle permet aussi d'en accroître le nombre de places : sa capacité d'accueil passerait en effet d'environ 250 à 600 détenus. Il est prévu qu'elle se situe à Iffs, banlieue sud de Caen, à proximité des quartiers populaires de la Guérinière et de la Grâce de Dieu, quartiers dans lesquels on ne manquera pas de piocher les futurs candidats à la détention. Et pour rester raccord, elle ne sera pas loin non plus d'une caserne de gendarmerie construite quelques années auparavant, construction suivie de la pose d'une centaine de caméras de vidéosurveillance dans l'agglomération, notamment dans les quartiers proches. Le bouclage des appels d'offre et les premiers travaux d'aménagement sont prévus pour début 2019, la pose de la première pierre pour le second semestre 2019, et les premiers détenus sont attendus pour 2022. Au final, 600 détenus en attente de jugement ou purgeant de courtes peines y seront enfermés.

18

Nous sommes contre la prison, parce que nous pensons que le seul remède aux maux de la société c'est la liberté, et donc la destruction de toute oppression et exploitation. Nous ne sommes pas seulement contre la prison mais ennemi-es de tout ce qui nous enferme au quotidien : l'argent, le taf, l'administration, la militarisation des espaces, la psychiatrie etc. Néanmoins, si l'on vit dans une société du contrôle généralisé, nous savons que la répression à l'extérieur des murs n'est pas la même chose que l'enfermement à l'intérieur. Les geôles ne seront jamais "humanisées", malgré ce qu'en disent certains discours humanitaires. Ce serait aller à l'encontre de leurs fonctions : punir et briser la vie. La multiplication des peines dites « alternatives » n'est qu'une manière de renforcer un peu plus le monde carcéral qui s'étend, broyant de plus en plus de gens. Tous les enfermements, même à domicile, sont à jeter et la disparition de la taule ne peut aller sans celle du système qui la rend nécessaire. C'est encore par l'action directe et l'auto-organisation, c'est-à-dire en agissant par nous-même sans une quelconque médiation des deux côtés des murailles, qu'on pourra briser l'enfermement.

Nous savons que nous aurons bien du mal à empêcher cette nouvelle prison de sortir de terre. Mais nous comptons leur faire payer cher cet affront à la liberté, profiter de ce moment pour échanger autour d'un sujet trop souvent enfoui, et nouer des complicités pour briser les chaînes et l'isolement des peines.

Plusieurs envies émergent déjà : organisation de causeries autour de projections ou de retour d'expériences (lutte contre la maxi prison à Bruxelles, documentaire *Faites sortir l'accusé* sur un prisonnier de longue peine) ; actions contre les partenaires de ce projet (les autorités, les politicien-nes, les entreprises, etc.) ; expression d'une solidarité avec les détenu-es, présent-es et à venir, et luttes contre l'isolement que la taule amplifie etc. Il est également prévu d'organiser, sur quelques jours, des rencontres anticarcérales au printemps 2019.

*En espérant vous croiser autour d'un de ces feux de joies !*

[1] Certains chiffres ne font que confirmer cela. Selon l'OIP, la France compte actuellement plus de 70 000 détenu-es, auquel-les il faut ajouter les 10 000 individu-es incarcéré-es à domicile avec un bracelet électronique. Alors que certains et certaines vocifèrent sur le laxisme supposé des juges, le nombre des détenu-es a été doublé en 40 ans. Enfin, selon la même source, 80 % des détenus n'ont pas de diplômes ou le niveau cap. Ce n'est pas n'importe qui qui est visé par les logiques répressives et sécuritaires.

**Des anarchistes.**

**[localapache@riseup.net](mailto:localapache@riseup.net)**

## **Il n'existe pas de prisons à visage humain !**

[Ce texte a été distribué à Caen en janvier 2019 à l'occasion d'un débat organisé par l'association Démosthène, qui depuis quelques années fait la promotion de l'humanisation des prisons, invitant experts, magistrats et directeurs de taule, mais jamais de prisonniers ou prisonnières.]

*« Je crois en la justice de mon pays  
rigole l'apatride. »*

Hafed Benotman,  
Entretien, Revue *Mouvement*, 2010.

*« Se battre sur le terrain de la réforme,  
pour moi  
c'est comme si on parfumait de la merde,  
Ça restera de la merde. »*

Hafed Benotman,  
Extrait du recueil posthume  
de textes et de lettres,  
*Ca ne valait pas la peine mais ça valait le  
coup.*

CELA FAIT DES MOIS QUE  
L'ASSOCIATION DEMOSTHENE organise  
des conférences et des ateliers autour de la  
prison. Une fois n'est pas coutume, nous  
éviterons cette fois la pénitencière ou  
l'insertion. Nous aurons tout de même le droit  
au sociologue.

Une nouvelle fois nous n'entendons  
pas des voix de prisonniers et de prisonnières,  
encore moins celles de ceux et celles qui se  
sont révolté-e s dans les taules ou les centre  
de rétention administratifs, de Valence à  
Vincennes, en passant par Seysses ou  
Poitiers. Nous entendons encore moins ceux  
et celles qui crèvent en taule de  
l'acharnement ou de l'absurde et de  
l'arbitraire, les deux souvent mêlés, de la  
pénitencière. Et nous n'entendons même pas  
ceux et celles qui de l'autre côté du mur  
tentent de porter en cri et en actes leur  
révolte contre les prisons.

*Poursuivant sa volonté citoyenne  
d'humaniser le capitalisme, Démosthène  
s'échine à vouloir interroger les moyens  
d'humaniser les conditions de détentions des  
milliers de prisonniers en sursis qui peuplent les  
mouroirs que sont centre de détentions et autre  
maisons d'arrêt. Pourtant, en observatrice  
attentive des politiques pénales qu'elle entend  
être, elle devrait savoir ce que le mot  
humanisation veut dire en matière pénale.*

Humaniser pour toujours plus incarcérer.

Lorsqu'en août 2016, Urvoas et Valls s'étaient  
émus des conditions de détention des  
prisonniers de Nîmes, nous savions  
instinctivement qu'ils préparaient un mauvais  
coup. En effet, ce gouvernement annonçait, dans  
la lignée de ses prédécesseurs, la construction de  
33 nouvelles cabanes pour soit disant lutter  
contre la surpopulation carcérale. Aujourd'hui,  
de nombreux projets sont toujours à l'ordre du  
jour malgré une forte décreue.

Pourtant, cet ambitieux projet a du mal à  
masquer ces réelles ambitions. Si l'Etat  
construit de nouvelles cellules c'est qu'il  
enferme toujours plus. Les quelques 30000  
cellules construites ces trois dernières décennies  
n'ont jamais été en mesure de faire baisser la  
densité carcérale, mais elles ont par contre  
permis d'augmenter significativement le nombre  
d'incarcéré-e-s.

Cela va de pair avec le durcissement  
général du système judiciaire. Le prétendu  
angélisme des gouvernements qui se sont  
succédés depuis plusieurs décennies n'est  
qu'une chimère entretenue par les idéologues du  
sécuritaire. Les peines sont de plus en plus  
lourdes. Les mutineries en prison sont elles-  
mêmes de plus en plus réprimées.

Tout ceci permet au passage d'engraisser  
l'industrie du sécuritaire et de la détention.  
Pour les marchands de peur comme Bauer et  
Rauffer, les constructeurs de prisons comme  
Vinci, les associations locales ou nationales  
comme Emmaüs et les entreprises comme EDF  
ou L'Oréal avides d'employer la main d'oeuvre  
particulièrement bon marché et docile que sont  
les taulard-e-s, la prison est un business comme  
un autre. Ou plus exactement particulièrement  
juteux.

La promesse de la construction de cellules individuelles qui accompagne ce nouveau plan prison est présentée comme une avancée. Même si de toute évidence, elle ne restera, comme pour les précédents plan prison, qu'un argument de vente. En réalité, l'isolement et le renforcement des mesures de sécurité à l'intérieur des prisons ne se font jamais au bénéfice des détenu-e-s. L'isolement sert au contraire souvent de punition, comme pour le mitard. Faut-il rappeler comment Mesrine, Knobelpiess, Bauer et bien d'autres se battaient déjà contre les QHS qui n'ont jamais véritablement disparus ?

Les nouvelles prisons, ultra-modernes et sécurisées qui sont aujourd'hui construites sont souvent décrites par les prisonnier-e-s comme déshumanisées, aseptisées. Elles correspondent uniquement aux besoins et aux impératifs « économiques » et « sécuritaires » de l'administration pénitentiaire.

Humaniser pour prolonger la peine hors de la taule.

C'est avec les mêmes accents humanistes et les mêmes voix chevrotantes que les institutions nous font la promotion des peines alternatives ou des nouveaux quartiers de préparation à la sortie (QPS).

Le bracelet électronique et les peines alternatives à la prison ne sont pas un substitut à la détention, elles la prolongent seulement hors les murs. C'est juste la gueule du maton qui change puisque le condamné endosse lui-même l'uniforme. On vit avec ses potes, lorsque l'on est autorisé à les voir, mais sans vivre leur vie. La liberté à portée de main, au supplice de la détention vient s'ajouter celui de Tentale. La prison se prolonge au-delà des murs d'enceinte dans une vie mutilée qui prépare plus à la soumission qu'à une vie libre et autonome.

L'insertion joue aussi un rôle majeur dans la prolongation de la détention hors les murs. Les QPS, sous couvert humaniste de préparer la sortie des détenu-e-s de courte peine, travaillent à former des travailleur-se-s dociles, acceptant n'importe quel taf de merde payé des miettes, et servent avant tout de carotte au sein même des taules : « *Si tu te tiens tranquille, peut-être sortiras-tu plus tôt* ».

Des mesures d'insertion et de limitation des libertés peuvent même aujourd'hui être prolongées au-delà de la peine prononcée. C'est ce qui arrive à un compagnon anarchiste ayant purgé sa peine dans l'affaire de la voiture de flic cramée Quai de Valmy en 2016. Alors que juge d'application des peines s'était déjà refusé à accorder toute demande de liberté conditionnelle, il a décidé d'appliquer au compagnon, pour sa réinsertion cela va de soi, une loi mise en place par Taubira en 2014, permettant d'accompagner sa remise de peine, de restrictions de ces libertés. Il est ainsi entre autre peine interdit de paraître à Paris, de rencontrer les coauteurs de faits et les victimes, obligé de rencontrer le JAP et les services d'insertion, etc. Et ce durant le temps de sa remise de peine... Ce qui s'exerçait déjà jusqu'à l'absurde dans des contrôles judiciaires dans l'attente de procès, notamment autour des désormais banals « *associations de malfaiteurs* » se prolonge au-delà des peines de prison. Justice et pénitentiaire prolongent leur emprise au-delà des peines.

La prison est là pour protéger ce monde et purifier.

20

20



Souvent l'Etat et ceux et celles qui bossent dans les taules n'évoquent jamais la fonction réelle de la prison. Ils et elles la banalisent et ne cherchent dans le meilleur des cas qu'à en rendre le fonctionnement plus humain. Pourtant, la prison vise bien à protéger ce monde, la domination et l'emprise capitaliste et étatique. Les foules qui peuplent les taules sont majoritairement issues des quartiers populaires, souvent victimes d'un racisme structurel.

La prison sert un mode de gestion du monde au profit des classes dominantes. Et aujourd'hui où le rapport de force est particulièrement défavorable au prolétariat et où la main d'œuvre est ici devenue surnuméraire pour le capital, la prison joue son office de régulatrice. Elle emprisonne ceux et celles qui combinent pour survivre, ceux et celles qui pètent les plombs, ceux et celles qui se révoltent ou qui résistent au harcèlement policier dans les quartiers populaires. C'est eux et elles qui la peuplent majoritairement. Et c'est bien en prévision d'une augmentation de la paupérisation qu'Etat et capital en toute complicité et sans manquer d'en faire un marché juteux bâtissent ces nouvelles prisons plus « humaines ».

La prison administre une gestion répressive des classes dangereuses et des rebelles, mais également des révoltes et des émeutes que la situation sociale explosive ne manque pas de susciter. Ceux et celles que les flics n'ont pas éborgnés, mutilés ou tués, et qui n'ont pas réussi à fuir, finissent par croupir derrière les barreaux.

L'administration pénitentiaire matent également à coup d'ERIS, ces milices internes et masquées, le moindre signe de révolte entre ces murs. Les peines des taulard-e-s s'étirent souvent ainsi sur des années supplémentaires. Mais c'est bien par une gestion quotidienne où règne l'arbitraire des maton-ne-s que s'administre la punition. Ce sont les raffinements de la torture de l'isolement sous toutes ses formes. Ce n'est pas pour rien qu'on se cachetonne ou qu'on se fait cachetonner en zonz', qu'on se suicide. Et bien évidemment au milieu de ce règne de l'arbitraire, les plus marginales-aux, comme les trans morflent.

A Seysses, près de Toulouse, le 17 avril 2018, de nombreux détenus ont refusé de regagner leur cellule suite au décès d'un de leur camarade au quartier disciplinaire. Ils écrivent : « *Tous ceux qui sont passés par le quartier disciplinaire pourront témoigner des humiliations qu'ils y ont subi, des insultes racistes, des crachats à la figure, des ordres donnés comme si on était moins que des chiens... Là-bas, celui qui a le malheur de « la ramener » peut finir comme J. : pendu.*

*Aucun droit n'est respecté dans ce mitard. Les promenades ont lieu au bon vouloir des surveillants, et en général il n'y en a pas. L'accès au douches nous y est refusé, et il peut se passer quinze jours sans qu'on puisse y aller(...) Cet hiver, plusieurs prisonniers se sont retrouvés dans ce mitard sans matelas, sans couverture et sans vêtements, alors qu'il faisait moins cinq degrés.(...) J. a été battu par cinq ou six surveillants, pendant plus d'une demi-heure. Puis il y a eu un grand silence, et les surveillants se sont mis à discuter entre eux, à estimer son poids et sa taille pour s'accorder sur une version des faits. Puis ça a été l'heure de la gamelle et, quand sa cellule a été rouverte, ils ont fait mine de le découvrir pendu. Alors le Samu est intervenu et a tenté de le réanimer, en vain. Le lendemain, ils ont libéré tout le monde du mitard et personne n'a été entendu, même pas le chef ni les gendarmes. »*

Peut-on humaniser l'arbitraire ? Vous imaginez bien pour reprendre la métaphore particulièrement sentie d'Hafed Benotman que même plus parfumées ces prisons resteront des prisons

Il ne s'agit pas pour nous de sombrer dans l'angélisme. Nous n'envisageons pas les prisonnier-e-s comme des saint-e-s, mais par contre nous dénonçons le mode de gestion qui est au cœur du système carcéral, et ce que la prison, même humanisée, fabrique.

C'est habité de ce dégoût du système carcéral que nous entendons mener une lutte contre la construction d'une de ces nouvelles prisons « plus humaines » à Iffs, au sud de Caen, là où entre le périphérique, une plate-forme logistique de Super-U et un non lieu agro-industriel, loin des regards, l'Etat vise à entasser entre des murs de béton, une nouvelle fournée de prisonnier-e-s.

## Bref voyage dans la prison sociale

Enfermer un être humain dans quelques mètres carrés pendant des mois et des années. Le contrôler, l'épier, l'humilier, le priver de ses affects. La prison est sans conteste une forme de torture.

Et pourtant, malgré l'abomination de la torture, la société ne peut se passer de prison. Mieux, on pourrait dire que la prison n'est pas une simple émanation de l'Etat qui vise à réprimer et/ou isoler des êtres humains « déviants », non conformes, superflus ou indésirables. C'est au contraire une pièce organique de la société. A bien regarder l'évolution des choses, on pourrait défendre que la prison n'est pas une extension de la société, mais que la société est une extension de la prison. Autrement dit, la société toute entière est une prison dans laquelle les pénitenciers ne sont que l'aspect le plus évident et brutal d'un système qui nous rend tous complices et victimes, tous enfermés.

Ce texte se veut un bref voyage à l'intérieur des « quartiers et des sections » de notre monde, un voyage qui n'a pas la prétention d'épuiser le sujet mais veut pointer les responsabilités, parce que, comme on l'a déjà dit plusieurs fois : *l'injustice a un nom, un visage et une adresse.*

### De l'abolitionnisme

L'abolition de la prison n'est absolument pas pensable sans l'abolition ou, mieux, la destruction des rapports sociaux actuels. Ceux qui défendent encore la possibilité d'éliminer la torture qu'est l'enfermement à l'intérieur de ce monde commettent donc une grossière erreur, et accomplissent – même si on peut reconnaître, dans certains cas, leur bonne foi – une œuvre ouvertement conservatrice.

Eliminer l'usage étatique de l'enfermement avec l'argument que la prison *n'a pas toujours existé* (c'est même une invention plutôt récente) ne mène, dans le meilleur des cas, à rien. Et dans le pire, comme cela arrive trop souvent, cela conduit même à

formuler des thèses qui voudraient réinsérer le « déviant » dans la société à travers des mesures coercitives alternatives. Ce qui revient en réalité à proposer le dépassement de la prison par un « réaligement » forcé de l'individu en l'insérant dans un processus de rééducation culturelle, morale et intellectuelle. C'est-à-dire en anéantissant définitivement le libre arbitre. En ce sens, l'Etat moderne a déjà accompli plusieurs pas en avant et n'a certainement pas besoin qu'on l'aide par une quelconque forme de démocratisation abolitionniste. Les oubliettes, les ceintures de cuir et les punitions corporelles systématiques (tout en n'ayant pas totalement disparu) ont laissé place à des méthodes de coercition plus subtiles dont le but, au-delà de la rédemption des corps, est aussi la destruction des esprits. Le recours à la psychiatisation des reclus, la « réinsertion » à travers le travail social, la délégation du contrôle à l'assistance sociale, les trouvailleries technologiques comme le bracelet électronique sont toutes des pratiques qui visent à briser les hostilités et à faire du « déviant » son propre flic. Avec cet énième parcours coercitif entrepris par le pouvoir, on peut voir comme jamais à quel point les murs des prisons embrassent toute la société.

Si on prend les prisons comme une généralisation de la punition à un niveau industriel et concentrationnaire, elles deviennent alors l'expression d'un système politique et économique particulier, et ne sont du même coup pas quelque chose d'inéluctable. Lorsque son évolution nécessitera d'adapter la punition à de nouvelles conditions et nécessités politiques et économiques, la domination n'hésitera pas à dépasser la prison. L'homme ne s'est en effet pas affranchi de l'esclavage, des supplices et des gibets, mais c'est plutôt la politique qui a adapté ses moyens coercitifs et punitifs aux exigences de la production (idéologiques et marchandes). La prison, en tant que murs et barreaux, s'affirme ainsi avec la révolution industrielle, se modifie avec le dépassement de cette dernière, et il reste même envisageable qu'elle soit à nouveau dépassée et/ou transformée dans le futur.

Tout cela ne signifie pourtant pas que la prison, vue cette fois en tant que société et nécessité politique (de l'enfermement et du contrôle), disparaisse. Comme on l'a vu à travers l'histoire, les mailles coercitives tendent même au contraire à se resserrer au fur et à mesure que l'apparence de la « contrainte » devient plus nébuleuse et impalpable.

## De la destruction de la prison

Si on part donc du présupposé que la taule est inhérente à *cette* société, et que le système actuel de domination ne peut pour l'instant pas s'en séparer, il paraît alors évident que vouloir la destruction des prisons va de pair avec la destruction des rapports sociaux actuels. En deux mots : pour être contre la prison, il faut inévitablement être révolutionnaire. Cette affirmation peut sembler quelque peu banale et absolue, mais elle montre bien en réalité quelles sont les limites, voire la principale limite, des différentes luttes entreprises contre les prisons. Penser impliquer des personnes qui n'ont pas une vision révolutionnaire dans une lutte contre l'existence des prisons serait comme penser les impliquer dans une bataille qui présuppose l'élimination de l'argent. Il paraît clair que pour se fixer de tels objectifs, on a ainsi besoin de dépasser la partialité d'une lutte et de parvenir à une vision et une critique de la totalité de l'existant.

L'ingénuité de nombreuses luttes menées contre la prison a au contraire souvent conduit à traiter cette question comme quelque chose en soi, qui *se rajouterait* à la domination, et non pas comme un de ses piliers. Le problème est que les prisons ne sont ni une décharge ni une autoroute contre lesquelles il serait imaginable qu'une opposition se développe en restant *au sein* de la domination.

L'effort ne devrait alors plus viser à sensibiliser les gens à un sujet qui présuppose soit la critique révolutionnaire, soit le simple soutien « solidaire », mais plutôt à démontrer que la prison est l'affaire de tous parce qu'elle est partout. En deux mots, nous devrions surtout agir en pratique pour dépasser les séparations entre la prison vue comme des murs et des grilles, et la prison sociale vue comme un ensemble de structures et de rapports.

Les éventuels « compagnons de voyage » que nous pourrions rencontrer en chemin ne deviendraient certainement pas des révolutionnaires en entendant notre sermon contre les taules, mais pourraient par contre peut-être devenir nos complices en tant que détenus en révolte contre une société-prison qui nous opprime tous.

## De l'incrimination de la misère

Les conditions économiques actuelles et le virage autoritaire des gouvernements font que *tous* les pauvres constituent potentiellement le futur « gibier » à taules. Le vieil adage qui disait « *tu as commis une erreur, tu payes* », bien qu'il reste présent dans l'idéologie de n'importe quel citoyen obtus, est largement dépassé dans les faits : ce n'est plus seulement le choix de l'extra-légalité ou de l'illégalité qui détermine la faute, mais surtout la simple condition de classe. Les tenailles législatives qui se resserrent chaque jour davantage sur la chair des pauvres démontrent clairement que c'est la pauvreté qui est incriminée et poursuivie, et non pas l'acte en soi. Au fur et à mesure que la misère s'étend, toujours plus de gestes sont inscrits dans les codes pénaux, au point de rendre évident, même pour le plus aveugle et optimiste des exploités, que les grilles des prisons se refermeront tôt ou tard aussi sur lui.

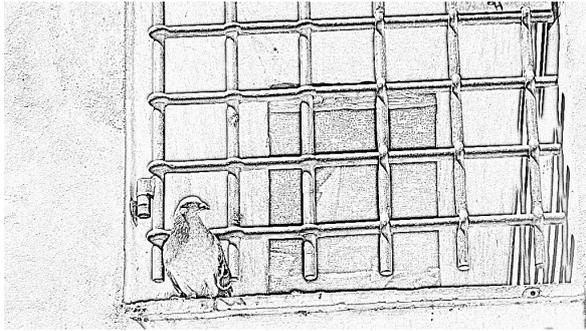


23

Dans la société actuelle, la figure du *criminel* est en train de disparaître pour faire place à celle du *coupable*. C'est pour cela que nous tous, habitants de la société-prison, sommes destinés de façon interchangeable à pourrir derrière des barbelés : peu importe qu'il s'agisse d'une maison d'arrêt ou d'un centre de rétention, d'un asile psychiatrique ou d'un camp de réfugiés.

Suivant cette logique, il n'est alors pas trop paradoxal de voir qu'avec la recrudescence de la violence, symptôme de la guerre civile planétaire, ce n'est pas tant la violence en soi qui est poursuivie (à partir du moment où elle n'est pas une menace pour le statu quo mais plutôt sa sève vitale), mais bien le simple fait d'*exister* et d'*être*. Répétons-le, les hommes sont punis, enfermés – et souvent éliminés – parce qu'ils sont pauvres et/ou superflus pour le fonctionnement productif et marchand, et non pas parce qu'ils constitueraient de fait une menace en agissant de façon extra-légale.

Ce n'est donc pas un hasard si le quotidien à l'intérieur des prisons, dans l'expression des rapports sociaux entre détenus, entre gardiens, entre administrateurs et dans l'interaction entre eux tous, ne repose pas tant sur la force de la coercition, mais plutôt sur la recomposition – en miniature et de manière exacerbée – des mêmes rapports sociaux aliénés vécus au-delà des barreaux.



### De la reproduction des rapports

24

L'imbécillité des chevaliers des « droits-de-l'homme » réside dans l'affirmation que l'enfermement porte en soi une aggravation du comportement des individus remis en liberté. Le proverbe voudrait que la prison soit une école de la violence et de l'abrutissement des êtres humains. A travers ces simples considérations, on voit clairement quel est le lien morbide qu'entretiennent ces « belles-âmes » du droit avec le système qui nous entoure.

Ce n'est pas la violence de la prison qui entre dans la société, mais plutôt le contraire : le système hiérarchique, les abus de pouvoir, le machisme et la soumission vécus dans les rapports entre prisonniers sont les mêmes rapports que chacun de nous porte à l'intérieur de la société-prison. La prison reflète ce qu'il y a dehors, et pas l'inverse. Si les causes des rapports aliénés doivent être recherchées dans la prison, cette prison est alors le tout, la totalité de l'existant et des êtres qui sont contaminés par l'enfermement.

### Des prisons morales et éducationnistes

Si on entend par prison la coercition des corps et des esprits, l'aliénation par et au travers des affects, la hiérarchie imposée et la soumission obligatoire aux lois (morales, juridiques, coutumières), il devient alors évident que la survie à laquelle nous sommes condamnés se déroule à l'intérieur d'une prison qui ne prévoit pas d'*en-dehors*.

Dès leur plus jeune âge, les « hommes civilisés » commencent à purger leur peine à l'intérieur de la société-prison et s'habituent ainsi à l'enfermement en tant que norme. La soi-disant éducation dans les structures familiales et scolaires n'est que le début d'une perpétuité qui nous rend alternativement prisonniers et matons de la reproduction de l'idéologie de la détention. C'est en effet sur la norme et l'idéologie que se base l'acceptation passive de la condition de prisonnier : tout petit, l'individu apprend presque immédiatement la soumission (nommée idéologiquement *respect*, bien qu'elle ne comporte aucune base de réciprocité) envers l'autorité et les hiérarchies. La relation avec le père, les parents, les professeurs ou le prêtre ne s'instaure pas « naturellement » par choix et volonté, mais est une chose *due*. Dans de tels rapports, le comportement des gardiens n'a aucune importance – ils peuvent tout faire tant qu'ils restent socialement investis de leur rôle –, pas plus que la sensibilité des individus prisonniers : l'autorité familiale et scolaire (ou celle de la communauté, dans les rares cas où elle son principe est resté intact) agissent pour le bien du détenu, pour sa future insertion, pour qu'il ne commette pas d'« erreurs », et surtout pour s'assurer que le petit individu reproduise en grandissant ces mêmes mécanismes qui fondent toute la structure de l'enfermement.

C'est sur ce même principe de la « peine supplémentaire » qu'on peut voir clairement comment s'applique la méthode juridique. L'enseignant ou le père ne stipule aucun accord avec le sujet concerné mais impose des lois qui, lorsqu'elles sont transgressées, déterminent la punition de l'individu et pas nécessairement la sanction de la transgression. Comme pour tout aspect de la vie sociale, c'est l'homme dans son ensemble et dans son existence qui est puni, et pas le simple geste. Cette différence pourrait être perçue comme négligeable à partir du moment où sanctionner un acte implique de toutes façons

« toucher » d'une manière ou d'une autre la personne. Là où elle devient pourtant fondamentale, c'est lorsque ce raisonnement concerne la construction idéologique de la nécessité de punir et la culpabilisation des hommes dans leur être et pas dans leur agir.

L'organisation concentrationnaire des structures scolaires, mais aussi toujours plus celles du divertissement, ne sont qu'un « avant-goût » offert par la société pour domestiquer les esprits et les cerveaux et pour les habituer à la permanence des cages à poule. C'est dans les incubuses de la passivité et de l'aliénation que les hommes apprennent et ingurgitent une « personnalité » double et paradoxale, avec d'un côté le fait de *se vivre* comme une masse, et d'une autre l'idée hiérarchique de se placer en haut de cette masse (mais toujours en tant que portion de cette dernière). En substance, l'espoir est que l'autorité accorde une bonne note, voire même de devenir le premier de la classe, si possible en humiliant le dernier, mais toujours à l'intérieur de la classe.

L'important est alors qu'on ne se demande jamais s'il est juste que quelqu'un nous impose une note du haut d'une quelconque estrade, une note qui n'est en plus ni liée à notre mérite ni à une attitude spécifique, mais à notre *être ensemble* : au fait d'être des hommes en prison.

### **De la prison des métropoles**

Il suffit d'observer n'importe quel quartier construit ces cinquante dernières années pour se rendre compte de la manière dont le pouvoir nous considère. Il suffit en particulier de regarder les quartiers dits populaires, ces alvéoles où sont concentrés et enfermés les pauvres, pour que la première image qui nous vienne à l'esprit soit celle d'une maison d'arrêt. Les gouvernements successifs ont tous condamné de façon préventive les pauvres pour leur condition et leur potentiel de dangerosité. La succession et la permanence de révoltes populaires contre l'arrogance des puissants, portées par le rêve d'une vie différente, ont conduit la « réaction » à se doter d'instruments pour contrôler et endiguer le mécontentement de la rue. Un de ces instruments a été la projection et la restructuration de l'urbanisme. On

pourrait s'étendre des pages entières sur la question et, même ainsi, on n'en finirait pas de lister la quantité impressionnante de monstruosité conçues et construites, notamment celles de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Au vu des récentes émeutes dans différentes villes du monde, l'aspect plus directement concentrationnaire du monstre métropolitain mérite cependant une attention particulière.

L'architecture des banlieues est le triomphe de l'aliénation. Les quartiers sont des lieux où les subalternes sont entassés afin qu'ils crèvent dans leur atomisation sociale et individuelle, tandis que les immeubles en béton armé surgissent de partout avec l'obsession du contrôle, à l'image de ces longs couloirs avec autant de grilles qui filtrent les accès contre des hommes potentiellement dangereux aux lieux de reproduction du marché et du pouvoir. Avec ce dispositif, lorsque les exilés du « rêve du prolétariat » s'énervent et frappent contre les barreaux, voire incendient leur cellule, il devient alors d'autant plus facile au garde de tout simplement fermer ces couloirs à clef, d'en contrôler les sorties et les entrées, avant de tirer du haut des miradors. C'est ainsi que des sections entières des métropoles sont contrôlées par des caméras de vidéosurveillance (postées à chaque coin de rue), que les communications entre les gardiens sont permanentes, et que les appareils informatiques, les fibres optiques et les systèmes par ondes (les câbles et les antennes sont placés partout dans la prison) permettent une coordination très rapide des forces répressives. L'architecture de la contention a opéré un saut qualitatif : auparavant, on mettait les hommes en prison après qu'ils se soient rebellés, à présent ils y sont déjà.

Dans un tel contexte, il arrive trop souvent que la révolte des prisonniers soit marquée par l'enfermement même, c'est-à-dire en portant l'attaque contre des parties marginales de la prison sans toucher à sa substance, voire même en opposant le mythe et la défense de la prison à un détail de cette dernière. Que signifient par exemple des phrases comme « la défense du quartier », « ma cité », « pas de police dans nos rues », sinon une appropriation de l'idéologie de la détention ? Comment peut-on définir « sienne » la taule qui a été construite contre nous ? Les quartiers sont le reflet de la détention à laquelle nous sommes condamnés, et des rapports qui nous ont été imposés. En tant que

tels, ils appartiennent au pouvoir. Et de tout ce qui appartient au pouvoir, il n'y a rien à sauver.

Nous ne voulons pas dire par là que les immeubles où l'on habite doivent être incendiés, ou du moins *pas tout de suite*, mais que briser momentanément le contrôle n'est possible qu'en abandonnant les fausses appartenances créées par l'idéologie carcérale, et ce afin de saboter réellement les mille mailles de la toile du contrôle, en n'ayant rien à préserver.

### De l'emprisonnement des esprits

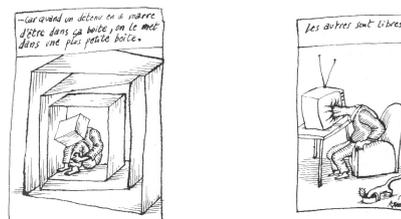
Si la société est une prison, la prison est partout. Et dans le partout, il n'existe aucun en-dehors. En réalité, on ne peut pas s'en évader parce qu'il n'y a tout simplement pas d'endroit où aller. Cette situation qui ne nous laisse aucune « issue de secours » est objectivement insupportable, elle crée de l'embarras, de la douleur et du désarroi. La possibilité de trouver un espace dans lequel se construire un petit coin de liberté partielle a été définitivement perdue avec le triomphe de l'aliénation dans et des rapports. Quant à la possibilité réelle de subvertir les rapports existants, elle tarde à venir, et il semblerait même qu'elle n'intéresse de toutes façons que peu de gens.

A partir de ce constat, le pouvoir n'a plus aucun besoin de mentir, et est passé d'une propagande selon laquelle « ceci est le meilleur des mondes possibles » à une autre qui dit : « malgré tout, ceci est le seul monde possible ». Consciente cependant qu'il y a toujours plus besoin d'une anesthésie pour supporter cette existence, la direction du pénitencier social offre donc à ses « hôtes » les uniques « évasions » possibles : celles qui ont trait à l'esprit.

Le divertissement et la distraction de masse procurés dans les stades et pendant les « vacances » étourdissent certes tout éclat de pensée autonome – en l'étouffant dans l'extase artificielle et obscène de la meute festive –, mais ne paraissent plus suffisants pour stopper la gangrène d'êtres condamnés à la captivité. Depuis quelques décennies, et en se développant toujours plus, nous est ainsi offerte un peu partout une évasion mentale

supplémentaire grâce aux diverses substances psychotropes. Les drogues en tout genre et de différente nature, légales et illégales, envahissent à présent cette gigantesque taule, offrant un soulagement provisoire et construisant en plus une nouvelle prison à l'intérieur de la prison.

Au jeu de poupées russes de l'enfermement, le directeur peut enfin atteindre les derniers stades du contrôle et planifier les bases d'une *société de l'attente infinie* : celle d'un monde psychiatrisé. Un monde de l'anesthésie où l'insupportable devient supportable, *vivable*. Et comme dans toute logique de l'accommodation, lorsque quelque chose devient vivable, on ne perçoit plus l'exigence de la changer. Pour rendre les pensées inoffensives, il n'est alors plus besoin de les détruire ou de les mystifier : il suffit simplement d'empêcher qu'elles ne naissent, de leur « accouchement » à leur intention.



On peut dire que l'évasion qui nous est *dealée* est l'avortement de toute *raison* de la liberté. Elle a la même fonction odieuse qu'une bonne sœur humanitaire dans un lager, avec pour unique différence que les drogues (légales ou pas) ne servent même pas à panser les blessures superficielles.

Vouloir entreprendre le chemin de la destruction de la prison sociale en laissant de côté la construction constante de camisoles psychotiques de nos esprits serait comme penser abolir l'Etat en épargnant le ministère de l'Intérieur. Dans le monde moderne, il est plus que jamais nécessaire de redéfinir les responsabilités de la coercition, afin de voir bien clairement quels sont les intérêts (et donc nos objectifs) de ceux qui veulent nous engeôler – à l'intérieur comme à l'extérieur de soi.

Il est temps de commencer à affirmer clairement que le politicien, le psychiatre, le flic et le trafiquant de drogues sont au même titre responsables de notre oppression. Et, de la même façon, que le sort du prêtre, du « citoyen » ou de l'idéologue qui fait l'apologie (y compris dans la mouvance) des drogues en tant que « substances libératoires » doit être lié.

## De l'emprisonnement des corps

Ce qui était le rôle imparfait de la religion dans la gestion déléguée de la vie et de la mort, dans l'espérance (ou la tolérance) face à tant de maux et abus subis par les hommes, est aujourd'hui « finalement » aidé par une nouvelle religion laïque : le scientisme.

Dans cette démocratie, nous avons en effet le choix : notre corps peut appartenir à Dieu ou être remis aux mains de la Science. Les plus prétentieux peuvent également concilier les deux aspects en remettant éthiquement leur âme à Dieu et leur corps aux scientifiques.

L'évolution des connaissances a permis, au nom du bien-être collectif, de pénétrer et de prendre le contrôle d'une grande partie du système humain. On en est à présent arrivé au fichage et à la cartographie génétique. Des centaines de nouveaux Lombroso, enfermés dans des laboratoires un peu partout, rêvent même d'affiner leurs techniques pour découvrir le criminel-né qui résiderait en chacun de nous, cette fois non plus à partir des mesures crâniennes, mais des gènes.

Dans une société médicalisée qui produit une grande partie des maux et possède en même temps le monopole et le contrôle de leurs remèdes, les scientifiques détiennent un des plus grands pouvoirs possibles : celui de préserver la vie. Il est évident aussi que ces considérations ne resteront qu'une partie de la réalité tant que le principal pouvoir résidera – comme dans le cas de la religion – dans le fait d'instiller un espoir face à une vie, où plutôt à une qualité de survie, tourmentée.

Du haut de leur pouvoir, les chacals en chemise blanche se répartissent pourtant déjà les morceaux de nos corps et, à l'intérieur de la prison, nous sommes désormais tous devenus des cobayes potentiels à sacrifier au nom du progrès. Ne nous appartenant pas, nous sommes instruments et non pas sujets du débat. Les différents Saint-Office et autres Commissions Scientifiques de Bioéthique se renvoient ainsi la balle, prétendant nous dicter quand nous pouvons vivre, quand nous pouvons mourir, à qui nous appartenons, quand nous pouvons nous soigner. Au nom de Dieu et au nom de la Science. En notre nom, jamais. Pour eux tous, nous ne comptons pas, vu que nous sommes simplement prisonniers du corps qu'ils nous ont prêté.

## De l'évasion impossible et de la subversion nécessaire

On a largement vu qu'il n'y a aucune possibilité de s'évader de la prison sociale, et que cette dernière s'étend à tous les aspects de l'existant : la seule possibilité qui reste est donc celle de la « destruction de l'intérieur ». C'est à travers la subversion des rapports sociaux que nous pouvons recommencer à construire les espaces de liberté qui nous sont niés. Et pour y parvenir, il faut commencer dès maintenant à se débarrasser des obstacles qui s'interposent entre nous et notre désir d'émancipation, sachant que le chemin révolutionnaire n'est pas un chemin abstrait, pas plus que les mécanismes, les structures et les responsabilités de la ségrégation.

Certes, il n'est pas automatique que s'ouvrent des espaces de liberté dans la révolte, et l'on voit bien que la limite qui court dans la conflictualité sociale actuelle entre implosion de la guerre civile et explosion de la guerre sociale est subtile. Mais il est aussi vrai que ce n'est que lors de moments de soulèvement que se libère un espace physique et temporel dans lequel il est possible de construire et d'inventer les bases pour des rapports libérés.

L'appui apporté aux révoltes des détenus de la prison sociale ne doit ni ne peut demeurer acritique et apologétique. Il doit nécessairement se transformer en une possibilité de complicité constructive : encore une fois, c'est dans la dialectique qui s'instaure entre les insurgés à un moment de rupture qu'émergent les possibilités de tracer le chemin de la guerre sociale. « Notre souhait » est de contribuer à déterminer le passage qui ferait que les détenus ne se révoltent plus en tant que prisonniers de la prison sociale, mais comme individus aspirant à l'anéantissement de toute coercition.

Il est inutile d'espérer être à la hauteur de l'objectif, nous devons surtout immédiatement nous donner les moyens de l'être. Et basta.

[Publié dans *A Corps perdu* –  
*Revue anarchiste internationale* n° 2,  
juillet 2009]

## Enfermé en moi

enfermé par mes relations par mes constructions sociales (mon éducation mon genre, ma position, le rôle qu'on m'a appris à jouer). je ne parviens pas à m'en détacher. comment rompre. introduire une faille (je ne parle pas de libération). alléger l'existence. ouvrir une zone franche. un moment où je n'aurais pas autant à rendre compte de ce moi même qui m'est étranger (« je est un autre » disait l'autre). je voudrais me séparer de moi c'est-à-dire de ce qu'on a fait de moi, de telle sorte que je ne suis pas en accord avec ce que je suis, avec ce que je fais, avec les propos que je tiens, les comportements qui sont les miens, les jugements que je formule, les positions que je prends ; et avec ce que je ne suis pas, ce que je n'ose pas faire, les gestes que je retiens, les propositions qui le restent, le potentiel toujours fermé - quelle vie retenue ?

des limites qui sont les miennes, que je vis que je vois que je subis en permanence. les rôles que je joue, ceux qu'on me fait jouer.

pourquoi je suis prude. timide. mal à l'aise, si souvent. oser face à quoi ? peur du regard d'autrui.

j'ai peur – et parce que j'ai peur, je m'enferme moi-même. mes prisons sont mentales. pas seulement. mais en grande partie. (je parle de moi.)

pourquoi me réfugier dans un mode de relations (amoureuses, notamment). dans les bras d'une personne comme pour me fermer toutes les autres. sécurité peur fragilité. se refermer.

la prison est mentale.

promouvoir d'autres comportement, d'autres modes de relations plus légers et sincères à la fois ?

aussi emprisonné par ce que l'on peut appeler une « éthique » : le désir de ne pas blesser autrui, la peur de la violence que met en jeu

l'effort de franchise, la peur de faire mal et d'avoir mal : tout se change en retenu, en « n'oser pas », en refus de prendre des risques.

un univers radicalement inhibant

j'aimerais me débarrasser d'un héritage (culturel) que je n'approuve pas. et qui est mien (profondément). que je parviens pas à refuser, à retourner, à tourner en dérision à subvertir, à éloigner de moi.

[des solutions je n'en vois que de vaines à part un changement de civilisation]

tout semble en place pour m'empêcher de me changer ; de me modifier ; de me modeler : le regard des autres, les policiers, la bonne tenue, les gens qui se sentent supérieur ceux qui s'autodévalorisent. et les structures coercitives, notamment l'emploi du temps : se lever, travailler, se valoriser. être propre. évacuer le corps. le purifier. l'enfermer. le cantonner. des normes. pas le droit d'être mal coiffé. même ça. ni le reste. Rien.

être bien : ça va ?... pas le droit d'être asocial. seul. fragile. de se montrer quand on est mal.

pas le droit de perdre du temps, d'être ridicule, léger, imbécile.

pas le droit d'être pas rentable. pas présentable. heureux de rien ou malheureux de tout.

je revendique le droit d'être stupide : de rire, simplement de rien et de tout par bêtise et légèreté.

de passer la journée à ne rien faire. dans un lit. à dessiner comme des enfants. à errer. à se vautrer dans l'herbe. à boire des coups et trouver ça doux. le simple passage du temps et des sensations en mon corps.

cette vie qui ne me laisse pas le temps de m'occuper de moi.

il ne faut pas écouter son corps. mais le fatiguer. le mériter. pour le refouler, le dénier. investir dans l'intellectualité. le corps des mots le corps du livre substitués autorisés. littérature érotique, fantasmes publicitaires, machinerie palliative. imaginaire individuel et collectif longuement, profondément modelé, travaillé, formulé et reformulé. cadré, ancré et déterminé.

aller au cinéma. voir des concerts. danser. consommer du divertissement, de la culture. sortir, comme le summum de ce qui peut être vécu. mais sortir de quoi ? à chaque fois, « sortir » consiste bel et bien à rentrer (dans une boîte, un bar, une salle, chez des amis), à s'enfermer (dans une sphère). quelle sortie encore possible ?

le champ des choix (de vie et de mode de vie, de relation, de rapport au temps) est resté profondément, radicalement, extrêmement limité, restreint. quelle choix autre que celui de sa cage ? la dorure qui la recouvrira, fonction des illusions nécessaires ?

tout est pour le déni. le refoulement la certitude. qui reconnaîtra un jour s'être trompé ? l'autosatisfaction régnante. mon choix de vie est le bon. le seul valable. faire comme s'il y avait un droit chemin, une bonne manière de mener sa vie. faire comme s'il y avait réellement des choix, alors que l'uniformité des modes de vie, des systèmes identitaires – et la violence des jugements de valeur qui leurs sont corollaires – ne le démentait pas. pas le choix.

je suis enfermé par moi-même. comment promouvoir de nouveaux comportements ? de nouvelles façons d'être (moi) ? d'être mieux ?

je m'enferme dans des structures mentales, des systèmes de valeur, des modes de vie, un langage, une organisation de « mon » espace et de « mon » temps, un arrangement de mes relations, de mes priorités : profondément imposées, viscéralement étrangères, arbitraires « par nature ».

puis-je modifier mes structures mentales sans bouleverser les structures du temps, de l'espace et des relations qui organisent mon existence ?

le refuge : l'appartenance identitaire. « je suis » ce que je ne suis pas. mes pratiques, mes valeurs et mes références m'identifient par ce que je repousse. non. Mal. Mépris. autre. étranger. repousser. Touche pas.

et plus vraisemblablement rien de tout cela. éventuellement, pas grand chose ici ou là. fonctionnaire de l'identité salarié de l'un ou l'autre. peut-être davantage en proie aux aléas de la vie. aux impératifs matériels. ce que je

suis en 1999, ici, à lyon n'a ni plus ni moins de valeur. C'est (aussi) une prison. une ancre qui ne lève jamais. rivée à une existence qui crève sous le poids du passé ; la chape de la norme ; l'étouffoir du refoulement. Parce qu'on ne veut pas de l'autre rive ? incertaine ?... étrangère ?... non connue ?... [la peur]

quel rapport à l'existence ? à sa gravité et à sa légèreté confondue ?

de nouvelles atmosphères de partage ? une science des rapports fondée sur la connaissance du jeu ? le jeu de la légèreté et du plaisir. Le jeu d'une vie autre. Autrement

c'est un projet de civilisation. pour l'instant nous n'y voyons que du feu.

[Publié dans *Tout le monde dehors* n° 2,  
avril 2001  
Initialement paru dans la brochure  
*Enfermements* publié par Arobaz (lyon)]



## Entre consentement et refus Sur l'HP de Saint Venant

*J'ai passé environ 2 mois répartis sur un an comme « intervenante-marionnettiste » à Saint Venant sur un projet coordonné par une association qui intervient à l'hôpital régulièrement et financé par la région. C'était la première fois que je mettais les pieds dans un H.P. Je croyais naïvement que j'arrivais dans un simple hôpital, que ça se passerait « comme d'habitude ». J'ai vécu très violemment cette expérience de témoin consentant de la psychiatrie qui se pratique ici en France en 2009.*

### Petite géographie préalable

Saint-Venant c'est l'Établissement Public de Santé Mentale Val de Lys-Artois situé dans le Pas de Calais à environ 15 km de Béthune. Pour résumer je dirais de Saint Venant que c'est la deuxième usine du coin. Vu la casse sociale et économique de la région, les habitants n'ont plus le choix : aller bosser à l'usine à patate ou à l'usine à fous, qui comporte environ 1200 salariés et 500 lits. Sur le même site sont concentrées les populations déviantes de la région, puisque la psychiatrie fonctionne en secteurs géographiques et que, accolé à l'hosto, il y a un centre pénitentiaire pour mineurs (perspective depuis les fenêtres du secteur des ados). Pour décrire rapidement, il s'agit d'une ville miniature avec ses pavillons, son centre socio-cul, sa chapelle, ses routes, son parc et espaces verts, sa cantine du personnel, ses locaux syndicaux... (trois syndicats : cgt, cfdt, fo qui sont tellement intégrés que la direction les a mis dans sa brochure d'accueil et logés dans le bâtiment de l'administration centrale). La psy concentrationnaire doit avoir de l'avenir car la quasi-totalité des bâtiments a été rénovée.

### A l'intérieur

J'entre. Passage par le service de sécurité qui s'appelle accueil : grilles, caméra, contrôle. Pas trace du désordre que j'appelle la vie. Je

cherche la différence avec la taule, et je me sens mal à l'aise. Où je suis ?

D'« unité » en unité : couloirs déserts, porte fermée, salle commune aux peintures ignifugées, portes fermées, uni partout dans un pastel dégueu, vitres et portes épaisses, carrelage partout, clefs, codes, portes fermées, service de sécurité.

Les gens sont stockés sur des bancs, des chaises, et des blouses blanches passent ; parfois s'adressent aux personnes façon « on a lacé ses chaussures ? », ou sont entre eux dans leur local. Les équipes médicales m'accueillent chaleureusement, me font visiter les lieux, me présentent des patients qu'ils semblent choisir, commentent en leur présence leurs cas en me prenant à partie d'un air complice ou pédagogue. Angoisse. J'apprends que ce monde est divisé en deux, « soignants » vs « soignés », et déjà je me rends compte que la place à laquelle je suis, c'est du côté du pouvoir. Pouvoir de sortie, d'horaires, d'activités, de parole, de décision... Je bénéficie du prestige de la caution artistique (les artistes sont des gens extraordinaires et divertissants), et si je veux ce soir je passerais le portail car je ne suis pas diagnostiquée folle.

Un soignant me montre les chambres d'isolement avec un mélange de frisson d'excitation et de justification sur la nécessité d'en avoir et « ce sont souvent les patients qui demandent à y aller », dans un discours tout théâtral que j'écoute à peine car je vois un visage derrière la vitre et un regard qui me traverse en même temps que la question qui me reviendra souvent, comment on peut faire ça et comment je peux assister à ça ?

Soir. Tourne en rond dans la chambre pleine de vide de médecin de garde où je suis logée. Me parle seule en vidant des bières. Je me marre jaune parce que si quelqu'un me voyait, je passerais pour folle. Doute. Et s'il y avait une caméra ? Après vérification-panique, il n'y en a pas, mais je ne suis pas rassurée de m'être posé la question.

Je décide de rester, et ça veut dire que je vais devoir **consentir** à la fermer.

Je décide de rester parce que je rencontre des gens, plus du côté des fous, avec qui je me sens bien et qui ont de l'envie, et si certains sont pénibles, au moins ils ne font pas semblant. Et aussi je suis bien payée (48\$ bruts/h), et pour une rmiste, ça compte.

Ici c'est un enfer immaculé qui se déguise en purgatoire. Pavé de bonnes intentions. Parce que « oui je sais c'est pas terrible ce que je fais mais j'y suis tous les jours et quand même c'est un métier qui demande de soi, de la générosité ». Beurk.

Ma seule marge c'est de refuser cette fausse pitié-charité, d'utiliser mon pouvoir à mettre au maximum les participants des ateliers au centre des décisions qui les concernent, à protester quand dans mon cadre un soignant « déborde », éviter de les fréquenter, et sortir le plus possible de cet endroit.

Ceux qui règnent sur l'hosto psy sont les psychiatres.

Tout passe par eux, même les « activités » se font sur ordonnance. Les patients les voient environ 10 minutes par semaine. Ce sont eux les experts qui déterminent la « maladie », et son « traitement ». Leur pouvoir est énorme, c'est un pouvoir de vie ou de mort, d'enfermement ou de liberté, et plein d'autres plus petits auxquels j'ai eu affaire. Mon rapport avec eux commence par la constitution des groupes, évidemment, ce sont eux qui ont le dernier mot sur la liste des personnes pouvant participer aux ateliers, et par la suite, entre indifférence et hostilité, tout est compliqué. Une sortie ? Tout doit être anticipé au millimètre sous peine d'annulation. Mettre les chaises dehors parce qu'il fait beau ? Pas prévu, pas possible. Une soignante se comporte en facho avec un jeune ? Elle est protégée. Car ce sont aussi des chefs d'équipe ; les soignants leur obéissent autant qu'ils les détestent et les pys les défendent autant qu'ils les méprisent ... Qui sont les tarés ? Ceux qui bossent-là et qui considèrent les internés comme des personnes sont rarissimes. Ceux qui s'interrogent sur ce qu'ils font encore plus.

De « l'autre côté », au début, les patients me vouvoient, m'écoutent trop sagement, mais cette distance s'efface un peu quand ils voient que je leur fais la bise et ne leur tend pas une main molle, ne laisse pas les soignants prendre la place mais essaie de leur donner un pouvoir, au moins de parole. Puis avec le temps on apprend à se connaître, et nous trouvons une relation taquine et complice, dans le bricolage surtout.

P. me dit : « heureusement qu'on fait ça » (on construit des marionnettes), parce que « d'habitude c'est pas drôle, surtout le week-end ». P. adore construire mais il n'a accès à la salle d'activité que sur ordonnance et au bon vouloir du personnel.

Plusieurs commentaires du même genre me rappellent que je suis une soupape, je décadre juste ce qu'il faut, y compris pour les soignants, pour libérer un peu de la pression de ce lieu fermé. Je suis le témoin devant qui on peut ne pas faire tout à fait comme d'habitude. Et je diverts, c'est-à-dire que tout le monde regarde ailleurs un bref moment, et puis tout recommence comme avant. Quand nous avons montré les projets réalisés, les pys et la direction (qui n'a pas mis un centime dans le projet) débordaient d'enthousiasme. Surtout quand nous avons joué « dehors » et que les financeurs étaient présents, ils avaient plaisir à montrer qu'ils « en étaient »...

Je repars avec cette ambiguïté douce-amère qui ne m'a pas quittée, des numéros de téléphone, et une furieuse envie de défouler mon dégoût.

Tout ça n'est ni anodin, ni « normal ». Et ne vient pas de nulle part.

### **D'un peu plus loin – quelques mille bornes et un an –**

Nommer les gens des patients, ça permet de les déposséder de leur personnalité, ce qui est nécessaire vu la brutalité des traitements (de l'humiliation au mépris et du chimique large à l'enfermement). Ces mots séparent, permettent de « gérer » de façon ordonnée, désincarnée, on « distancie ». C'est « sensé » être « normal » de faire comme si les gens se rangeaient en catégories, se réduisaient à un modèle uniforme de comportements et d'êtres. Aucune place à la complexité.

Avec des conséquences énormes sur les corps et les têtes puisque la réponse à des maux différents se traite par les mêmes remèdes : médicaments, punition, intégration.

Je ne parle pas de « maladie » mentale, car c'est le terrain sur lequel la médecine veut nous faire penser, pour éviter de regarder les moyens de traitement de la souffrance psychique et la cantonner à un problème divisible en paramètres à gérer. On ne définit alors les gens que par leurs manques. Et à aucun moment, malgré une « charte des personnes hospitalisées », on ne laisse une vraie place de décision aux premiers concernés.

J'ai assisté à des dialogues faux avec des questions verrouillées d'avance, et la plupart du temps, les personnes ne connaissent même pas leur traitement.

Beaucoup de personnes souffrent de dépressions ou de troubles liés à leur « inadaptation » à la société. Mais les causes sociales sont évacuées au profit d'une responsabilisation individuelle. Ainsi, on est défini comme fou, marginal, ou criminel par un médecin, un assistant social ou un juge. C'est nous qui avons un problème, qui sommes « anormaux ».

La normalité sociale se décline en : travail, famille, logement. Pas de place pour le célibat, l'activité choisie, l'habitat nomade... L'édification de cette normalité-réussite est garantie par ses experts-juges et a des moyens comme l'hosto et la prison pour remettre d'équerre des déviants en citoyens-consommateurs productifs.

L'institution psychiatrique est à l'image des autres institutions de l'état, investie d'une « double pensée ». On fabrique un monde de productivité, de compétition, destructeur, qui rend ouf, et on s'habille en humaniste soucieux d'aider. Et cette « aide » qui masque ses objectifs de rentabilité est conditionnée à l'obéissance à des règles. La permission à demander et la soumission aux règles, c'est le quotidien des hospitalisés.

Ces règles mises en place par le pouvoir psychiatrique ne sont que la version médicale des lois auxquelles nous nous soumettons « à l'extérieur » de l'hôpital.

Et la « raison » qu'on a de s'y soumettre, c'est cette normalité construite socialement, un « il faut » qui nous interdit d'exister si on ne l'intègre pas, détruit les différences et enferme.



Alors je veux être aussi anormopathe que possible.

Aussi ouf que nécessaire pour saper le boulot de l'usine à conformité.

Mais je ne me fais pas d'illusion : la marge de manœuvre est restreinte à de tous petits écarts entre consentement et refus.

Il n'y a que trop peu de « nous » et beaucoup plus de solitude.

O.

[Publié dans *Sans remède* n° 1, mars 2010]

## « On s'occupe de tout »

### *Mon voyage en psychiatrie*

*On arrive jamais seul(e) à l'HP, on y est amené, il faut bien qu'il se soit passé quelque chose pour que tout le monde ait la même idée. La psychiatrie a souvent besoin de l'assentiment des « patients », mais aussi des « proches ». C'est par là qu'elle trouve une prise dans le monde social et qu'elle s'impose comme la solution unique aux maux de la tête.*

En tant que proche, une hospitalisation en psychiatrie, quand elle passe par l'hôpital de secteur, est quelque chose qui se passe dans l'urgence, de l'ordre du réflexe de survie. On ne m'a pas laissé le temps de réfléchir à l'internement, l'administration ne laisse pas ce choix.

Mais c'est aussi un moment d'une extrême simplicité, un jour un danger de mort, trop de médicaments donc téléphone, pompiers, SAMU puis **urgences**, hôpital de secteur. C'est les seuls moments où il est possible d'être présent. L'arrivée à l'hôpital c'est la fin, ensuite « *on s'occupe de tout* ». Le « *on* » de l'administration est toujours angoissant à entendre. Puis l'attente se substitue à l'urgence, puisqu'il faut attendre, rentrer chez soi, attendre que le médecin de garde « *la* » voie puis qu'il préconise la venue du psychiatre, de garde, évidemment.

Tout se passe dans le plus grand secret. Plus moyen de parler à la personne avec laquelle on est venue. Et comme par enchantement sans aucune sommation le lendemain « *ah, non, elle n'est plus ici, elle a été déplacée vers l'unité psy dont elle dépend. Attendez je vais voir, mais d'ailleurs vous êtes qui ? son*

*petit ami, bon, c'est Maison Blanche à Neuilly plaisance, pavillon 61* ». Donc transport RER, 45 minutes puis ville glauque de banlieue, j'apprends entre-temps qu'en fait tous les hospitalisés en psy de Paris sont regroupés dans le grand hôpital de Maison Blanche dans des pavillons dont ils dépendent selon leur arrondissement d'origine. Long périple à la suite duquel je me retrouve devant un vieux bâtiment fin XIXème avec un parc immense dans lequel sont dispersés les « *pavillons* » par arrondissement. Donc pavillon 61, ok, tiens un préfabriqué vieux de trente ans, voilà j'y suis. La porte est fermée évidemment pas question de rentrer plus facilement que de sortir, une infirmière « *vous voulez voir quelqu'un, ce n'est pas l'heure des visites...* ». Dans les hôpitaux psy il y a quelques ritournelles dans ce genre, « *c'est pas l'heure des visites* » ou « *vous n'avez pas le droit de la voir* » ou « *elle n'a pas encore le droit aux visites* », bref un ensemble de formules qui se résument à « *oui, oui, elle va bien, ne vous inquiétez pas* ». Parce que justement les visites sont un droit qui se gagne.

C'est à peu près à ce moment que je commence à me rendre compte de ce qui se passe. Pas d'autorisation de visite ni d'appel téléphonique pendant au moins une semaine. Donc impossible de savoir ce qui se passe, on peut imaginer vu l'aspect extérieur du bâtiment les conditions de vie à l'intérieur et ce n'est pas rassurant. Donc voilà le principe : quand tu ne vas pas bien on te met dans un endroit bien pourri duquel tu ne peux pas sortir. A première vue on ne comprend pas bien la logique qui préside à cet enchaînement.

C'est là qu'il faut être perspicace, en réalité c'est le lieu où le pouvoir médical s'exerce. Il y a trois parties qui jouent là dedans : premièrement la personne hospitalisée ou future malade, puis les proches qui souvent l'ont amenée à l'hôpital, et enfin la cohorte de médecins, d'infirmières et autres commis de

l'administration. Ces trois entités jouent un rôle dans l'enfermement, et l'hôpital est leur lieu de rencontre. Pour la personne hospitalisée ça va très vite des urgences à l'isolement. Rapidement la tête est encombrée par les médicaments largement en surdose à l'arrivée. Le but est que la personne reconnaisse le plus vite possible le caractère évident de la maladie, pour qu'elle accepte ensuite tous les processus de guérison qui vont lui être imposés. Cela passe par un ensemble d'ajustement de prescription, de droit de visite, de droit de sortie. Mais aussi, en fonction de la raison qui vous a amené là, par le rationnement des cigarettes, des pièces pour la machine à café et pour certains par le régime alimentaire ou la place à laquelle s'asseoir dans le réfectoire. Tout dépend de réglementations du médecin, et pour certaines choses de l'initiative des infirmières (c'est par là que l'arbitraire des règles devient réel). Cela s'inscrit de toute façon dans l'ensemble des mesures thérapeutiques supposées amener à la guérison, donc pas moyen de refuser car cela voudrait dire refus de traitement et « *Vous voulez guérir, non ?* ». Le protocole est simple et toujours le même. Dès l'arrivée, plus de contact avec le milieu extérieur : cela passe par les visites qui sont données en récompense, et toutes les affaires personnelles qui sont retirées à l'entrée dans l'hôpital puis redistribuées en récompense du bon comportement du malade. La personne se retrouve donc en tenue bleue identique à celle de tous les autres patients sans aucune des affaires avec lesquelles elle est arrivée. C'est là que démarre l'appropriation de sa nouvelle identité de « *malade* ». Cette identité forcée doit intégrer la négation de celle qui vous a amené à l'hôpital, le but avoué étant de changer la personne dans la représentation qu'elle a d'elle-même. Il ne s'agit pas de vouloir

effacer les traces de l'ancienne personne que vous étiez, il faut conserver en mémoire les erreurs passées pour pouvoir reconnaître l'utilité des changements. Bref, une repentance médicalisée aidée par la chimie.

Une fois la prise des médicaments entamée, la dépendance à l'institution commence puisque même si le statut de l'hospitalisation est libre il n'est rapidement plus question de sortir de l'hôpital sans prescription. La parole du médecin devient donc un préalable à toute sortie, il est là pour rappeler que la maladie se soigne et qu'il faut juste du temps, qu'il n'a d'ailleurs généralement pas lui-même pour voir « *son* » patient. Trop souvent vu dans les hôpitaux psy : le médecin qui passe dans le couloir suivi de patients qui lui demandent un rendez vous ou une autorisation de fumer, de sortir ou n'importe quoi d'autre. La méthode de cet enfermement est particulière car elle requiert l'assentiment de la personne enfermée. Pour sortir il faudra reconnaître l'utilité de l'hospitalisation, assentiment plus ou moins **volontaire** qui s'apparente à une sorte de rédemption forcée.

Le même discours médical est asséné aux proches : « *vous voulez qu'elle guérisse bon alors vous voyez bien qu'elle va mieux ici* ». Aller mieux est un concept assez flou dans la bouche des médecins, ça veut souvent dire pas de suicide pas de délire et surtout pas trop faire chier le personnel soignant. Il faut aussi faire accepter aux proches l'évidence et la dangerosité de la maladie, c'est le seul moyen d'imposer la réalité psychiatrique. Le moyen le plus sûr pour que cette parole soit entendue c'est de faire porter la responsabilité du danger sur les proches. J'ai entendu une fois un médecin dire, alors qu'on ne voulait pas la laisser à l'hôpital, « *ce sera de votre faute si elle se tue, si vous partez avec elle vous en prenez la responsabilité* ». A partir de là, l'institution se donne une grande latitude en terme de traitement et de sévices de toutes sortes, puisqu'elle a l'accord tacite des proches de la personne enfermée. Cela fonctionne très bien car devant l'impossibilité de sortir quelqu'un de

sa souffrance on est prêt à laisser faire plus qu'à croire que leur solution est la bonne. Je me suis retrouvé sans comprendre à être l'acteur de cet enfermement, à faire partie des « visites », à être celui qui vient de dehors. Et petit à petit j'ai fini par laisser faire en attendant qu'ils la changent, qu'ils la transforment, qu'elle puisse arriver à vivre dehors. En réalité on ne peut jamais savoir jusqu'où la dépersonnalisation ira. Mais ce qui est sûr c'est qu'un jour je me suis retrouvé à comprendre que j'avais moins de chose à partager avec elle de sa nouvelle vie que ses co-hospitalisés. A ce moment là, je me suis rendu compte que le monde de l'hôpital est complet, c'est à dire qu'il comprend ses espaces de lois, de règles, et ses brèches. Le tout cimenté par les rapports d'autorités « soigné-soignant ».

Malgré mes visites régulières j'étais absent de ce monde, je n'étais pas soumis au même ordre. L'institution psychiatrique sépare les moments de la vie d'une personne et sépare aussi les rapports de la vie du dedans et de la vie du dehors. C'est en rendant cette séparation réelle que le « patient » rentre dans sa nouvelle peau de malade plein de potentialité de guérison, terrain de jeux des psy and co.

Le ressort n'est pas très compliqué, il fait juste intervenir le discours vrai du médecin, le discours sur la personne hospitalisée: « *je vous dis que cette personne a telle maladie et pour la guérir il faut tel enfermement tel abrutissement par les médicaments etc.* ». Le médecin est le seul à avoir le droit de porter ce jugement et il est le seul à proposer une solution. A partir de là, plus de problème ils font ce qu'ils veulent.

C'est volontairement que je ne fais pas de distinction entre les trois types d'hospitalisations : hospitalisation libre (HL), hospitalisation à la demande d'un tiers (HDT) et hospitalisation d'office (HO). D'une part la très grande majorité des internés est en HL, et cela ne signifie pas forcément la possibilité de sortir, même si une personne en HL a plus de chance de se faire écouter dans son désir de sortie que les deux autres, parce que les médecins ont moins de pouvoir sur une personne en HL que sur une personne en HDT ou HO. De plus, le même processus est en œuvre avec tous les hospitalisés (ce qui distingue le plus les trois statuts c'est surtout la manière d'arriver dans l'institution, après le pouvoir médical s'exerce de manière quasi-uni-forme). Il me semble que si les trois statuts existent, c'est simplement pour pouvoir faire tomber dans le champ de la psychiatrie des personnes qui sont à différents endroits du monde social. On a plus de chance de se retrouver en HO si l'on vit seul ou à la rue qu'une personne en milieu familial qui elle sera hospitalisée selon l'état d'esprit de ses proches en HDT ou HL. Le fait est que d'une manière générale l'institution fait peu de cas de l'envie de ses hospitalisés, car elle sait mieux qu'eux la raison de leur mal-être et les moyens d'en sortir.

[Publié dans *Sans remède* n° 1, mars 2010]

K.

## Quelques réflexions suite à la lutte contre la construction d'un nouveau centre fermé

Lors des discussions suite à l'extinction de la lutte contre la construction du nouveau centre fermé à Steenokkerzeel (près de Bruxelles), quelqu'un posait ce constat remarquable : « Tout ce que nous essayerons, engendrera des problèmes. Et ce n'est pas un problème. »

Une lutte sans problèmes, une lutte facile est pour toujours inexistante, A+B n'égalera jamais révolution. Ruminer sur « la chose parfaite » à faire est souvent paralysant, après chaque réflexion on peut toujours mettre de nouveaux points d'interrogation. Jusqu'à se perdre dans le labyrinthe. Que ça soit clair : il n'existe pas d'action « parfaite » qui porte tout en soi, qui connaîtra des répercussions indomptables, qui nous catapultera subito dans l'insurrection ; ni de lutte « parfaite » qui nous amènera de l'égarement postmoderne en ligne droite vers la révolution sociale. Mais ceci pris en compte, rien ne nous empêchera de continuer à réfléchir. Arrêter de réfléchir, arrêter de discuter, tout comme arrêter d'agir, ne peut qu'engendrer la perte de ce que l'on venait de conquérir. Et, donc, on réfléchit sur les luttes du passé, sur un projet pour l'avenir, sur de nouveaux défis qui relient nos différentes activités dans une lutte. Pour dépasser le sporadique, le voltigement sur terre sablonneuse et tenter d'élaborer un projet insurrectionnel. Rien ne nous offrira quoi que ce soit comme garantie de réussir, d'arriver à des résultats concrets. Mais c'est un défi, et ça vaut la peine de le tenter, de le vivre. Et donc, nous allongeons nos mains.

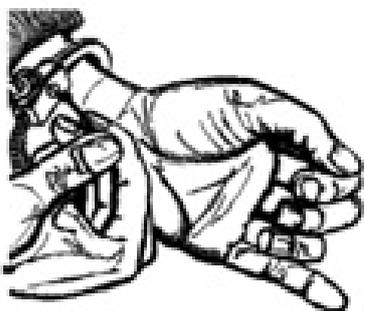
## Pourquoi une lutte spécifique ? Pourquoi cette lutte est-elle spécifique ?

Le choix d'entamer une lutte spécifique contre la construction d'un nouveau centre fermé (camp de déportation) à Steenokkerzeel était basé sur une analyse du contexte social, tout comme il est une continuation des expériences faites depuis des années autour du thème des papiers, des camps et des frontières (de solidarité et soutien en interventions sporadiques jusqu'à faire la cartographie de l'ensemble des éléments qui constituent la machine à expulser). Après quelques années d'occupations d'églises et de manifestations de (collectifs de) sans-papiers pour obtenir une régularisation générale, l'Etat décidait de construire un nouveau camp de déportation (le premier nouveau centre depuis des années) tandis que le mouvement des sans-papiers se freinait suite à une bonne dose de répression (déportation des lutteurs les plus fervents, expulsions d'occupations, le cardinal qui appelait ses prêtres à ne plus laisser accéder de sans papiers aux églises et centres paroissiaux, gestion plus dure des manifestations,...) et une promesse de régularisation.

Vu qu'autour de ces thématiques il y avait toujours eu des frictions (pensons par exemple aux turbulences autour du Collectif contre les Expulsions et le meurtre de Sémira Adamu) et que la lutte pour la régularisation touchait à sa fin, on croyait la situation opportune pour avancer nos contenus sur un terrain qui se vidait, pour entamer une lutte à partir de nos bases, pour lancer une proposition de lutte qui nous est propre. S'y ajoute encore que l'Etat belge était tracassé depuis plusieurs années par une vague de mutineries et d'évasions, aussi bien dans les prisons que dans les centres fermés pour clandestins. Tout un parcours de lutte avait été développé autour de cette agitation. Dans le nouveau camp de Steenokkerzeel, les prisonniers seraient soumis à un régime plus isolé, un instrument de plus pour l'Etat pour briser la révolte dans les centres existants. Et une raison de plus pour nous de lutter contre.

Le choix spécifique d'une lutte spécifique contre ce camp spécifique était au fond très logique. D'un côté, il y avait le désir de développer une lutte en partant de nos bases (contre tous les papiers et Etats, tout comme la proposition de l'action directe et de l'attaque contre tous les engrenages de la machine à expulser), une lutte

qui allait au-delà de la ponctualité des interventions et des réactions à des facteurs externes (comme par exemple des rafles), d'élaborer un parcours conscient, bref, une lutte spécifique. De l'autre côté, le choix spécifique de ce thème ne tombait en rien du ciel : des années de conflictualité sociale autour de ces thématiques, tout comme des années d'expériences, de discussions, de connaissances. Et enfin, ce nouveau camp spécifique deviendra une arme dans les mains de l'Etat pour mater la révolte à l'intérieur des camps. C'est de là qu'est venue la lutte dont on parle.



Une problématique qui a surgi à plusieurs reprises lors de cette expérience de lutte, et aussi après, est typique de cette époque : le choix d'une thématique spécifique. Pourquoi celle-là, et non pas d'autre(s). Tout d'abord, il faut souligner qu'il n'existe pas d'échelle de mesure anarchiste qui indique contre quelle oppression il est plus « important » ou plus « urgent » de lutter que contre une autre. Tout simplement parce que nous nous battons contre l'oppression tout court, peu importe la forme extérieure qu'elle peut prendre. En d'autres mots : vu que toutes les oppressions ont autant besoin de lutte, comment s'orienter ? Sur quoi baser une lutte ? En tant qu'anarchistes insurrectionnels, nous voulons éliminer toute oppression qui pourrait nos vies et celles de tant d'autres. Ceci nous semble uniquement possible à travers un bouleversement social, avec d'autres donc. C'est la raison pour laquelle nous prenons la loupe pour examiner la carte de la situation sociale que nous vivons et cherchons des espaces où il existe de la friction, de la conflictualité. Nous étudions les questions sociales du présent, et nous demandons où est-ce que nous, en tant qu'anarchistes, pourrions intervenir. Et s'il existe déjà une brèche causée par la révolte, si quelque part les choses vacillent, cela nous rend plus

simple d'y rentrer en dialectique avec d'autres et d'utiliser de temps en temps le pied-de-biche.

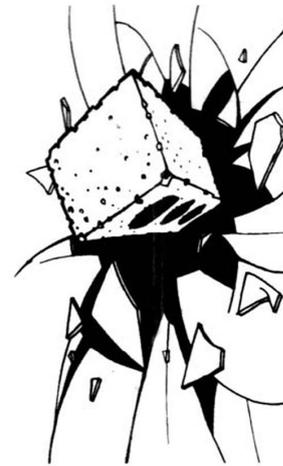
Il existe aussi des formes de révolte que l'on perçoit moins rapidement, souvent parce qu'elles se déroulent sur un plan plus individuel, et les révoltes n'ont pas toutes quelque chose à nous offrir. Un projet insurrectionnel ne signifie ni l'exaltation de n'importe quelle émeute, comme par exemple celles inspirées par la religion ou des élections, ni la sous-estimation de la rébellion individuelle comme par exemple celle d'une femme qui scie ses chaînes et s'évade de la prison qu'est sa relation. Faisons un exemple. Si nous apprenons que certaines émeutes dans la prison ont le coran comme base, cela nous rend plutôt tristes (les mensonges de la religion empoisonnent l'esprit), tandis que la nouvelle d'une évasion (un acte individuel de révolte) fera toujours apparaître un sourire sur nos visages. Par contre, la nouvelle d'une révolte en solidarité avec d'autres prisonniers (comme en 2009 quand aussi bien des jeunes à Anderlecht que des prisonniers à Andenne se sont insurgés en solidarité avec les prisonniers de Forest torturés par la police quand elle avait repris le contrôle de cette prison à cause d'une énième grève des gardiens), ou une évasion lors de laquelle les portes sont ouvertes à tous les prisonniers (comme c'était le cas il y a quelques années à Termonde), contiennent ce petit plus merveilleusement beau, cette éthique capable de non seulement se prendre soi-même en considération, mais aussi les autres, qui tend la main à l'autre, comme une invitation à la révolte. Revenons quelques pas en arrière. Il est possible d'entamer une lutte dans n'importe quel domaine, et il est vrai qu'aucune lutte n'existera s'il n'y a personne pour la commencer. Mais nous le voyons d'une autre façon. Si nous nous retrouvons dans un même espace et discutons sur quel domaine de lutte entamer ou approfondir, nous réfléchissons sur des perspectives. Ce ne sont pas tellement les goûts et les envies qui déterminent les conclusions de la recherche d'une perspective de lutte dans l'espace social. C'est plutôt l'hypothèse que dans ce domaine, on réussira à communiquer avec d'autres, l'hypothèse que battre des brèches dans ce domaine fera vaciller plus que dans un autre domaine (et ceci sans prétendre que d'autres domaines de lutte seraient « sans pertinence »). C'est une perspective sociale et (ça c'est important) insurrectionnelle, ce qui veut dire que

ce n'est pas la misère qui nous intéresse dans ce monde, mais le rêve d'en finir avec cette misère ; et ceci non seulement dans ma vie, mais dans la vie de chacun. En positif : penser à ce qui pourrait être possible en conquérant la liberté est excitant. Dans cette partie du monde, nous nous retrouvons bien loin de ce rêve. A part le fait que chacun ne fait que regarder son nombril, il manque aussi du courage. Mais à travers l'histoire, il y a toujours eu des gens pour maintenir vivant le rêve de la conquête de la liberté et qui ont réfléchi sur les manières de le palper. L'insurrection en est un. En tant qu'anarchistes insurrectionnels, nous nous demandons comment l'insurrection pourrait être, arriver, éclater aujourd'hui.

Plus concrètement : prenons l'exemple de la prison. Je trouve la thématique de la prison tout sauf excitante et je ne lutte pas contre la prison à cause d'expériences personnelles avec cette institution. Penser à la prison ne me fâche pas plus que penser au patriarcat ou à la psychiatrie et la détresse émotionnelle. Mais dans notre contexte, le thème spécifique de la prison me semble important, non pas tellement parce qu'il s'y trouve tant de souffrance (la souffrance se trouve partout), mais parce que ce thème a une histoire d'expériences sur ce terrain, tout comme c'est un thème particulièrement mouvementé. La prison est une question sociale dans le contexte belge ; l'annonce du plus grand projet de construction de prisons de l'histoire belge suit des années particulièrement agitées d'émeutes, de mutineries, de grèves des gardiens, de surpopulation, d'évasions,... Tout comme le rapport entre la prison et les quartiers de certaines villes est un rapport réel, non seulement à cause de la souffrance qu'engendre la prison dans tant de vies dans ces quartiers, mais aussi parce que les deux espaces se ressemblent : on se retrouve comme des sardines dans une boîte contrôlée. La thématique de la prison est donc partout palpable. Mais en plus de la ressemblance de ces espaces, c'est aussi leur caractère rebelle qui les relie. Les deux espaces semblent contaminés du virus de la révolte qui est comme un bouton de fièvre : quoi qu'il ne

s'exprime pas toujours, il reste présent de manière latente et quand les conditions sont réunies, il éclate avec toute sa violence. Toutes ces données sont pour nous des éléments avec lesquels on peut entrer en dialectique et entamer un parcours qui encourage la révolte dans tous les aspects de la vie, qui donne de l'oxygène, qui ouvre des imaginaires. Evidemment sans oublier que les vautours religieux et politiques sont toujours aux aguets pour utiliser le mécontentement à leurs fins d'opresseurs.

Attention : avec toutes ces réflexions en tête (nourries par des années de discussions), mes raisons de lutter ne m'empêchent en aucun cas de faire un bout du parcours avec d'autres, anarchistes ou pas. Si la principale raison de quelqu'un d'être contre la prison est que son partenaire y est enfermé, et si cette personne veut rompre avec cet état désespéré, elle est la bienvenue. Tout comme quelqu'un qui ne rêve pas forcément d'insurrection, mais trouve que la prison est monstrueuse. Je n'attendrai donc pas que tout le monde soit anarchiste avant d'entamer ensemble la lutte d'une façon radicale.



### **De la diffusion des hostilités à l'insurrection**

La proposition de lutte contre la construction du nouveau camp à Steenokkerzeel consistait à en faire un problème social. Un problème signifie de rendre difficile pour ceux qui le construisent et tous ceux qui y collaborent d'en continuer la construction ; un problème social signifie que le problème est créé dans l'espace social et non pas à l'intérieur des limites d'un milieu ou d'un mouvement. Si on revient sur cette époque, on voit différentes façons et interprétations dans cette lutte : on voit une grande agitation autour du

thème, des tentatives de se mettre ensemble avec différentes personnes, des perturbations de la normalité, une série d'attaques contre les responsables, des discussions sur la thématique dans différentes villes et pays... Un ample panorama d'initiatives, une époque mouvementée qui a connu de nombreuses attaques diffuses. L'implication d'un grand nombre de personnes, on ne saura jamais combien.

Si on se pose alors la question de ce que cette lutte a en fait « réalisé », c'est plus l'espace que cette lutte a ouvert que le retard d'un an et demi que le chantier a accumulé et les millions d'euros de dégâts causés aux entreprises collaboratrices. Un certain espace social (fut-il minimal) où l'on lutte de façon offensive, non-médiée et non-centralisée contre un monde rempli de camps. Pas de lobbying, mais l'attaque ; pas de langage politicard enjolivé, mais le dialecte écorché et poétique de la révolte ; pas de négociations ou d'exercice de « pressions politiques », mais la solidarité et la communication entre des rebelles et des révolutions à travers l'action directe. Toutefois, tout espace ouvert au pied-de-biche peut ensuite être de nouveau rempli d'idées à moitié cuites, jusqu'à ce que tout s'estompe à nouveau et que l'espace soit rempli de visions plus réformistes de la lutte. La nécessité d'ouvertures plus profondes s'impose, des fissures plus difficilement remédiables, qui contiennent la possibilité pour plus, beaucoup plus. Après l'hostilité, il y a besoin d'insurrection.

Mais comment y arriver ? Agitation, rassemblements, perturbations de la normalité, attaques contre les responsables et les structures sont toujours absolument nécessaires, car, à partir d'une situation paralysée, il est impossible d'arriver à l'insurrection. Et tout ça a aussi une valeur en soi. Mais cela ne suffit pas. Il est donc nécessaire de discuter quelles brèches on arrive à imaginer plus profondes et plus longues. La manifestation ratée de 1er octobre 2010 aurait pu être une telle brèche. Certes pas une insurrection, mais le signal de départ d'émeutes qui s'étendent. Des centaines de personnes qui se rassemblent suite à un appel contre toutes les frontières, contre tous les camps et les prisons, contre tout Etat, et cela

dans une ville où les esprits sont toujours tendus, où des dizaines de milliers de tracts d'appel à la manifestation avaient été distribués, tout comme des milliers d'affiches avaient été collées et mises aux fenêtres (de bars, de magasins,...). C'était dans l'air, mais on n'y était pas prêts, et la présence massive de la police et leur approche répressive des initiatives plus tôt dans la semaine n'y a rien fait de bien. La gueule de bois de voir filer entre ses doigts ce pour quoi on a tellement travaillé est énorme. Néanmoins, cela nous permet a posteriori d'imaginer quelque chose qui aurait pu frapper plus profondément que ce que l'on connaissait déjà. Ça donne par exemple une amorce pour imaginer ce qui est possible sur le terrain d'une ville, et ce qui n'est pas possible. Peut-être qu'une concentration de gens qui doivent ensuite s'affronter frontalement à d'importantes forces de police se trouve (pour l'instant) hors de nos possibilités, et peut-être la perspective d'une hostilité diffuse nous offre plus. Cela colle peut-être mieux à la façon dont s'exprime aujourd'hui la conflictualité sociale dans notre environnement, tout comme ça colle mieux à notre choix de décentralisation, informalité et affinité.

Ici surgissent des questions : pourquoi faire des sauts si les conséquences sociales de ce que l'on fait et de ce que l'on dit sont à peine percevables ? Pourquoi jouer le tout pour le tout si le monde autour de nous ne fait que très peu de pas vers une lutte révolutionnaire ?

Le débat là-dessus est souvent rendu quelque peu idiot par deux positions qui se cristallisent : ceux qui croient à l'absolu de la « volonté », d'un « tout est toujours possible » et ceux qui placent trop leurs espoirs dans « les autres », un « tout le monde doit suivre ». Ou encore : ceux qui perçoivent de la révolte partout, et ceux qui sont déçus et perçoivent surtout de la soumission.

Soyons clairs : si le monde n'était pas à un tel point émaillé de soumission, on ne parlerait pas en permanence de révolte. Parler de révolte, c'est inciter à la révolte, c'est donner un écho aux actes de révolte. La révolte est une nécessité, sans la révolte, on n'arrive nulle part. Mais elle n'est aussi qu'un début. En tant que rebelles révoltés, qui de plus sont anarchistes, nous voulons plus qu'une vie en révolte. De là le projet de lutte, ou autrement dit, la projectualité. Il y a une logique là-dedans : à moins de se retirer complètement de ce monde (mais où est-ce qu'on irait ?), on se heurtera toujours à ce monde, on continuera à s'y

blessé. L'oppression ne disparaît pas à cause de la seule révolte, elle pénètre toujours à nouveau dans la vie, dans ta vie, dans celle des gens proches, dans celle des gens lointains. De là le besoin de plus. On peut certes dire qu'on n'en a rien à foutre si les gens veulent vivre comme des moutons et des loups, et là vient l'idéal : la lutte pour un idéal, celui de la liberté. Car c'est ça qu'on désire et c'est ça qu'il faut. Et que la liberté n'est pas quelque chose qui peut exister en soi, mais est toujours quelque chose à découvrir et à conquérir, à apprendre et à expérimenter. Pour cela, il faut des complices.

Ce n'est pas parce que nous sommes peu d'anarchistes que cela devrait nous empêcher d'entamer la lutte. Nous ne croyons pas qu'il faut d'abord être avec de nombreuses personnes comme nous avant de pouvoir commencer. Nous préférons plutôt mettre l'accent sur la communication entre rebelles, à travers des mots et des actes. Nous ne sommes pas les sauveurs du monde. Nous sommes des anarchistes, nous donnons des coups à la soumission, nous embrassons les actes de révoltes et nous nous réjouissons des mots solidaires. Notre maison, c'est là où un homme se débarrasse de ses chaînes ; notre idéal, c'est là où un homme incite l'autre à la révolte. C'est ça notre rapport aux autres, c'est un rapport de solidarité dans la révolte, et c'est ça que nous recherchons, la direction qui montre le battement de notre cœur.

Et donc, nous ne pensons pas qu'il faut d'abord être nombreux avant d'oser un certain saut. Nous n'avons jamais demandé à l'ensemble du monde de se rallier derrière notre drapeau, mais simplement de décider où ils en sont et d'agir en conséquence. Ce que nous voulons, c'est que les sauts que l'on fait dans la communication avec les actes d'autres révoltés (qui ne sont pas comme nous) ouvrent toujours un peu plus d'espace dans une perspective de généralisation de la révolte, ou de l'insurrection. Même si cela demande beaucoup de courage et même si nous ne trouvons pas toujours les mots adéquats au moment propice, nous ne cherchons pas à tromper les autres en prétendant avoir des idées socialement acceptables, car ce n'est pas le cas : nos idées sont pour l'instant totalement inacceptables socialement. Vu l'état actuel des

choses, nous ne croyons pas non plus qu'il y ait partout des gens amoureux de la liberté, mais nous ne nous retirons pas avec amertume quand nous constatons que « les gens » ne sont pas des anarchistes. Tout comme nous ne devenons pas cyniques face à la catastrophe actuelle et nous ne voyons pas que la merde, ou, au final, on se contente de quelques signes de gentillesse. Notre langage, c'est celui de la solidarité dans la révolte, celui de la liberté, celui de l'attaque. C'est par ces mots-là que nous essayons de parler, dans nos locaux comme dans la rue. Et nous pensons qu'il est possible de partager une lutte avec d'autres, mais peut-être pas de la seule façon que tout le monde imagine : tous ensemble derrière le même drapeau.

La conflictualité sociale n'est peut-être pas toujours aussi visible, mais ses expressions sont présentes en permanence et se nourrissent. Tout comme les émeutes dans les quartiers pendant la lutte contre le nouveau camp furent des impulsions pour continuer encore plus audacieusement, la mutinerie dans une prison donne du courage à d'autres prisonniers, les soulèvements à l'autre côté de la Méditerranée connaissent des échos à travers le monde entier. Si nous considérons notre propre parcours comme un parcours en dialogue avec ceux d'autres rebelles, nous devons apprendre aussi une autre manière d'évaluer nos efforts. Il n'est pas possible de se retirer, déçu, dès qu'il n'y a pas une masse de gens qui descendent dans la rue avec nous, ou quand nous ne voyons pas les signes typiques d'un certain modèle de conflictualité. Le monde dans lequel nous vivons est plein de conflits, et nous en faisons partie. La question n'est pas de savoir comment attirer tout le monde vers nous, mais comment continuer notre parcours autonome et approfondir le dialogue avec les autres.

### **Parcours autonome et discussion permanente**

L'insurrection et, en tant qu'anarchistes, rechercher des moyens de la rendre possible, n'est pas la même chose que dessiner un masterplan sensé mener vers l'insurrection et rechercher du bétail pour le réaliser. Il ne peut pas non plus s'agir d'une meute qui adhère à une initiative en cours et se dispense de la responsabilité de réfléchir, de discuter, de créer un parcours autonome. Ceci est évidemment une caricature, mais elle permet d'esquisser certains

mécanismes intrinsèques à toute tentative de réunir des gens sans en même temps œuvrer à la proposition de cercles affinitaires et de la discussion permanente comme conditions pour arriver à une organisation informelle.

L'enthousiasme du moment où cela commence enfin, suite à des périodes de tâtonnements de l'affinité, à bouger et quand on entame un projet partagé, est contagieux et attire d'autres batailleurs. L'enthousiasme est une des forces propulsives derrière tout combat, mais est loin de constituer une base solide pour construire une lutte. Car que ce passe-t-il alors quand tout devient un peu moins badin et exige un peu plus de sérieux ? Ou quand arrivent les difficultés et les contrecoups ? Ceci n'est pas une plaidoirie pour le mariage avec une certaine lutte ou la signature d'un contrat à l'entrée, mais on veut souligner la nécessité absolue de développer un parcours autonome. Sans autonomie, sans être capable de se révolter et de lutter par soi-même et sans projet offert, il ne peut arriver d'autre chose que le fait d'être englouti par des projets que l'on n'est pas capable de s'approprier.

Mais, vu d'un autre côté, qu'est-ce que l'on fait quand on rencontre, en plein milieu d'une lutte, d'autres individus enthousiastes qui parfois débordent d'impatience de s'y jeter ? Lors de la lutte contre le nouveau camp, quelques compagnons à Bruxelles ont pris l'initiative de former une assemblée, un espace où chacun (hormis des politiciens et autres leaders) qui voulait lutter sans syndicats etc. pouvait venir. Un espace de débat et de coordination dans la lutte. Toutefois, la discussion et la réflexion sur ce que l'on veut faire doivent être présentes en permanence et surtout se dérouler hors des moments collectifs. Sinon, ces moments ne deviennent rien d'autre que des moments où, soit on se fait de la concurrence (en vendant des propositions et en cherchant des adhérents ou en torpillant d'autres propositions), soit on se laisse entraîner comme des béni-oui-ouis par le meilleur orateur. Une assemblée court le risque de renforcer d'un côté une attitude d'attente (on attend de discuter et de proposer jusqu'à ce qu'on se retrouve tous ensemble au lieu de rechercher de façon autonome des compagnons et d'engager la discussion individuellement ou dans des constellations

plus petites), et de l'autre côté l'illusion du nombre. Qu'est-ce que l'on veut dire par cette dernière chose ? Si l'on considère la lutte comme une lutte qui définit des « participants », on commence automatiquement à réfléchir sur ce que l'on peut partager avec ces gens. On commence à faire des propositions au « groupe » et, s'il suit, on fait de nouvelles propositions et ceci continue jusqu'à ce que l'on se heurte à ses limites inévitables.



Quelles sont ces limites ? Tout d'abord il y a l'effet paralysant de la collectivité, une sorte de diktat qui impose à tout le monde d'y être avant de pouvoir lancer quelque chose, et donc par conséquent que tout le monde doit d'abord être convaincu de la validité d'une proposition. Ceci engendre des discussions particulièrement ravageuses qui font plus de mal que de bien si les visions plus profondes sur comment, par exemple, analyser la réalité sociale ou comment considérer la lutte, ne coïncident pas.

Deuxièmement, cette sorte d'espaces impose un rythme collectif à la lutte, ce qui au fur et à mesure fait que tout le monde s'y sent étranger. C'est le rythme de l'action après l'action sans approfondissement, car l'approfondissement n'est pas possible quand la discussion se limite à des moments collectifs. Et, à la fin, on ne sait plus très bien ce que l'on est en train de faire, à part multiplier la même chose. Quand, dans de tels endroits, des propositions qui dévient de ce qui a été jusque là le plus courant sont lancées, ces propositions sont chargées d'un poids exagéré, car personne ne veut encore être entraîné dans une initiative qui semble le dépasser complètement. Ce qui est connu est épuisé jusqu'à devenir routine et ce qui est inconnu provoque un rejet. Ceci, répétons-le une fois de plus, est la conséquence d'un manque d'autonomie, de discussion permanente et de réflexions sur ce que l'on veut hors des moments collectifs.

Troisièmement, ceux qui sont habitués à faire des propositions se sentiront épuisés après un certain temps, car réfléchir à chaque fois de nouveau sur des propositions et prendre la peine de les élaborer demande tout simplement plus d'énergie que de juste participer à une action. Le manque de réciprocité finit par devenir dans chaque relation et rapport un poids que l'on traîne jusqu'à ce que l'on décide de rompre. De l'autre côté, ceux à qui s'adressent les propositions se sentiront passifs, toujours incertains sur ce qu'ils veulent au fond d'eux-mêmes, en contraste avec ceux qui semblent toujours tellement bien savoir ce qu'ils veulent. Et ce rôle commence à nous ronger jusqu'à ce que l'on en ait marre et que l'on prenne nos distances de tout le bazar. Un modèle organisationnel trop déséquilibré peut continuer à fonctionner pendant un moment sur l'enthousiasme, mais quand celui-ci disparaît, tout le monde reste là avec des sentiments très amers.

Et donc ? Toute lutte a besoin d'espaces qui peuvent l'aider à prendre forme. Des espaces où discuter ou se coordonner pour des objectifs spécifiques (par exemple l'organisation d'une manifestation). S'il n'y a pas contre qu'un seul espace et que celui-ci devient le point de référence, il deviendra inévitablement un poids pour la lutte et asphyxiera le parcours autonome nécessaire des individus plutôt que de lui donner de l'oxygène.

### **Local et international**

Tout comme un milieu ou un espace de rencontre centralisé impose des limites à l'initiative des batailleurs et finira par éteindre la combativité, une vision localiste de la lutte peut faire de même. Le choix d'entamer une lutte contre la construction du nouveau camp à Steenokkerzeel a été fait sur la base d'une situation locale : d'un côté comme continuation plus consistante d'un parcours de lutte local autour du thème, d'un autre côté comme défi d'ouvrir au pied-de-biche un terrain de lutte qui ne concerne pas que les anarchistes.

Mais une lutte pour la liberté ne peut exister si elle ne dépasse pas les frontières, les frontières des villes, des pays, des thématiques. Un point de vue internationaliste est nécessaire à toute lutte qui ne veut pas finir dans une vision avec des

œillères qui considère son propre contexte comme le plus urgent, qui trouve sa thématique la plus pressante, qui ne veut pas s'enfermer dans son propre quartier. Ce n'est que quand la révolte et l'insurrection se diffusent qu'elles deviennent de véritables problèmes ; et ce n'est que quand elles dépassent les frontières qu'elles connaissent une énergie authentique. Si l'existant nous isole les uns des autres, la révolte contre l'existant nous relie.

Une des intentions en entamant cette lutte était le renforcement des liens entre les compagnons des différentes villes. Des rencontres exceptionnelles ont eu lieu, personne ne peut le remettre en doute. Toutefois, trop de poids a parfois été mis sur les contrées bruxelloises, car il semblait que c'était l'endroit où il y avait le plus d'activités, ce qui a provoqué une espèce de force d'aspiration. Idéalement, les compagnons de différentes villes communiquent à travers la lutte ; et pendant cette lutte, cette communication s'est par moments intensifiée pour donner les plus belles étincelles. A d'autres moments, on s'est heurté à plus de vide, mais la meilleure situation reste certes la pollinisation croisée au-delà des frontières des villes.

Et au-delà des frontières des pays. On a connu le bonheur d'une solidarité internationale qui par moments devenait très palpable, avec des compagnons d'autres pays qui venaient participer aux manifestations, qui approfondissaient les discussions, qui s'impliquaient dans ce qui se passait et qui donnaient leurs contributions. On assistait à un internationalisme naissant qui dépassait de loin l'autopromotion sur internet. Un internationalisme naissant qui a besoin de plus d'approfondissement et d'orientation.

Au-delà des frustrations qui ont suivi, de discussions et de conflits qui dans certains cas ne se résoudreont jamais, les compagnons et leur épanouissement à travers la lutte et la révolte restent le plus bel aspect de la lutte. On en a des images qui ne disparaîtront jamais et qu'on voit en fermant les yeux : le sourire des compagnons qui partagent une lutte, qui se préparent à prendre des risques ensemble, qui discutent et cherchent à aller plus loin dans les discussions, qui commencent à se connaître aussi bien au niveau des idées que dans la pratique, les moments où ils étaient particulièrement proches les uns des autres et se renforçaient. La solidarité, la camaraderie, voilà la perle rare que seule la lutte peut offrir. C'est chacun qui offre ce qu'il a à offrir et l'alchimie folle à engendrer une lutte.

**Pfff...**

C'est par la lutte et la confrontation entre les idées et l'agir que tout compagnon peut avancer. Ce n'est pas en réfléchissant sans agir, ou en agissant sans réfléchir, mais à travers la confrontation entre ces deux aspects que nous pouvons affiner nos idées sur comment lutter. Les livres et les discussions peuvent toujours nous aider à apprendre à réfléchir de manière plus approfondie, mais ce sont les expériences qui nous apprennent véritablement avec quel métal on veut forger nos armes. C'est la raison de ces quelques réflexions à propos d'une expérience de lutte, qui au final n'a pas duré beaucoup plus qu'un an, mais qui s'inscrit dans le parcours que quelques compagnons exploraient déjà depuis quelques années.

Cela a peu de sens de s'asseoir après une expérience riche à côté des quelques morceaux éclatés qui en restent, et de songer avec un grand soupir que tout cela est fini. Cela n'a pas non plus de sens de limiter les questions que l'on veut se poser au nettoyage, à la recherche d'une abîme dans laquelle jeter ces morceaux qui pèsent sur nos cœurs et nos esprits. Il s'agit plutôt de faire l'effort de remettre les différents morceaux ensemble, de les examiner, de les confronter avec un nouveau contexte et de se demander quels morceaux on voudrait encore utiliser pour construire quelque chose de nouveau. Pas simplement comme une pièce, comme une porte ou une fenêtre d'une nouvelle maison, mais plutôt comme un des fondements solides sur lesquels baser une nouvelle expérience de lutte. Plus intense, vaste et mûre est l'expérience, plus d'efforts cela demande pour y réfléchir après coup. Mais la peine que cela exige est proportionnelle à l'effort qu'elle vaut et à la nécessité qui s'impose lorsque l'on est déterminé à ne pas baisser les épaules ni à jeter le bébé avec l'eau du bain.

[Publié dans Salto, subversion et anarchie  
n° 2, novembre 2012, Bruxelles]

## En finir avec le prisonniérisme pour retrouver des perspectives offensives

Il pourrait sembler banal pour des révolutionnaires de revenir une fois de plus sur la question des prisons, entendues au sens strict. Notre expérience et nos réflexions sont ainsi peuplées des récits de celles et ceux qui y ont lutté par le passé ou des compagnons qui y séjournent régulièrement. A travers nos engagements, nous savons aussi que son ombre est une menace permanente contre celles et ceux qui luttent contre le pouvoir sous toutes ses formes. Cependant, au-delà de ces aspects qui nous touchent de près, les transformations récentes de la prison nous poussent une fois de plus à revenir brièvement sur l'argument.

### L'incarcération de masse, un mode de gestion

La prison est surtout un instrument en pleine expansion, toujours plus complexe et plus vaste, qui engloutit une énorme quantité d'individus, souvent même au-delà des actes qu'ils peuvent accomplir. Nous vivons une époque d'incarcération massive où fleurissent à travers toute l'Europe les chantiers de construction de structures carcérales en tous genres, passant d'une quantité de prisons surpeuplées à une autre, plus importante encore. Dans ce processus, précisons que non seulement les longues peines ont des durées minimum *réelles* qui explosent (25, 30 ans et plus), et d'autre part que le champ de ce qui est permis se rétrécit, allongeant la liste des délits : toujours plus d'actes et de comportements tombent sous le coup du code pénal, tandis que les petites peines comportent toujours plus de fermeté. Enfin, on finit toujours plus au trou, non par pour des faits, mais pour ce qu'on est : centre de rétention parce que dépourvu du bout de

papier requis, hôpital psychiatrique parce qu'au comportement « anormal », en garde-à-vue parce que pauvre dans un quartier où règne le couvre-feu de jour comme de nuit, prison parce que louche dans une situation de bordel, etc. Dans le même temps et pour boucler la boucle, des armées de sociologues et de juristes besogneux potassent sur des « peines alternatives » qui permettent de développer la prison à domicile pour élargir encore le nombre de personnes « éligibles à une sanction ».

Dans une telle situation, il serait pour le moins limité d'affirmer que l'augmentation exponentielle de la quantité d'êtres humains qui passent par les geôles de l'Etat est automatiquement liée à une augmentation de la conflictualité qu'il faudrait contenir, ou qu'il s'agirait d'une mesure préventive du pouvoir face à de futurs troubles. C'est un mode de coercition, certes, mais c'est aussi un mode de gestion et parfois même de production, parmi d'autres, en restructuration permanente.



### Du raffinement de la torture

Dans nos démocraties donneuses de leçons en matière de liberté, le fonctionnement des prisons est à l'image de ce qui se passe à l'extérieur. Elles sont une arme aux mains des puissants qui permet de garantir l'exploitation. Cette dernière repose en effet à la fois sur l'acceptation de la mise au salariat pour se procurer un revenu, voire sur une adhésion à cette forme particulière de travail, et en même temps sur la peur de la punition qui frappe toute activité qui pourrait permettre d'échapper à la violence du salariat ; peur de perdre d'un coup le peu qu'on a accumulé, d'être privé de ses proches, de finir enfermé. Le contrôle des corps et des esprits est

d'ailleurs là pour nous persuader que les moindres faux-pas sont connus et *risquent* de mal finir, accentuant la crainte et neutralisant les velléités d'une révolte qui dépasserait la simple protestation.

De la même façon, la gestion carcérale repose à son tour sur l'intégration de la norme, le degré de résignation déterminant le régime de réclusion. En prison, si la sensation d'être à la merci de la répression brutale est plus exacerbée et le contrôle plus direct encore, ceux-ci s'accompagnent aussi de mécanismes plus subtils qui vont au-delà même du deal traditionnel « *tu te tiens tranquille, on te fout la paix* » – les deux termes de l'échange, bien sûr à géométrie variable, s'étendant évidemment à l'ensemble de l'entourage. Cela n'est pas nouveau, puisqu'on trouve jusque dans les récits de bagnards des exemples de châtiments exemplaires destinés aux plus récalcitrants, tandis que les plus dociles faisaient pression sur les autres pour que tout se passe « au mieux » et que la pratique de la balance pouvait servir à s'assurer de meilleures chances de survie.

Sans vouloir revenir sur les diverses réformes qui ont émaillé l'histoire carcérale, on peut constater comment, particulièrement sous nos latitudes, le jeu de la carotte et du bâton a pu se raffiner. En même temps que les méthodes d'annihilation des réfractaires se perfectionnaient (au mitard et aux tabassages sont venus s'ajouter les régimes spéciaux d'isolement parfois agrémentés de privation sensorielle...), l'octroi de certains avantages en réponse la plupart du temps à des révoltes et des mutineries, a également contribué à la pacification sociale à l'intérieur des taules. En effet, dedans comme dehors, le contrôle ne se limite pas aux stricts dispositifs de surveillance de plus en plus sophistiqués. Il repose aussi sur ce qu'on a à perdre et pénètre bien plus avant dans l'intimité de chacun : la télé (outre l'abrutissement généralisé qu'elle induit), les différentes comes (mis à part les ravages qu'elles provoquent), les examens médico-sociaux ou la participation active au système notamment par le travail pour bénéficier de permissions ou de conditionnelles sont autant de formes de chantage à la bonne conduite. De la même

manière, le maton sort de son strict rôle de bourreau et de porte-clefs dès lors qu'il devient celui qui pourra améliorer quelque peu les conditions de détention, non pas parce qu'on l'aura affronté, mais parce qu'on aura joué son jeu, celui des mille petits privilèges. C'est ainsi qu'en étant, même malgré soi, plus lié à l'ennemi dans l'aménagement de sa propre cage, on oublie parfois que si la laisse s'allonge, le collier est plus serré.

Pour finir, la création d'un nombre croissant de statuts différenciés a également beaucoup favorisé la désagrégation de la conscience d'une *communauté de condition et d'intérêts*, même si elle n'en est pas l'unique facteur. Car là encore, la prison n'est que le reflet en condensé des rapports qui existent à l'extérieur.

### **Transformations et mythe du « prisonnier »**

Sans vouloir mythifier ni les rapports sociaux, ni la délinquance d'antan, on ne peut que constater l'extension du règne de la marchandise. En trente ans, la grande réussite du capital est d'avoir réussi à rendre son horizon totalitaire. Ce qu'on déplore souvent en taule comme la « disparition de la vieille éthique » (prisonniers contre matons, hiérarchie liée au délit, rejet de toute forme de balance...) au profit d'une jungle d'alliances, n'est que le constat plus vaste que la tension de classe qui permettait d'opposer au capital une contre-utopie (globalement basée sur l'égalité et la liberté) s'est transformée en rébellion contre le capital à partir du capital, mais avec cette fois sa reproduction exacerbée comme seul possible. Une partie de la délinquance qui auparavant pouvait ainsi se développer au sein d'une forte conflictualité sociale autour de l'appareil de production, devient essentiellement commerce et se trouve dès lors beaucoup plus compatible avec les impératifs de l'accumulation capitaliste dont elle reproduit les valeurs.

Rien de surprenant donc à ce qu'en prison comme ailleurs, des négociants pour qui les complicités se transforment en relations d'affaire et les amitiés en rapports utilitaristes intègrent la logique bénéfice/coût et soient prêts à rentrer dans le système de deal du pouvoir en place. Dans une société massifiée et atomisée où chacun doit affronter l'insécurité liée à la

dépossession de tous les aspects de sa vie, il n'est pas non plus étonnant que les camps continuent de se brouiller et que l'antagonisme tende à devenir de plus en plus une guerre de tous contre tous. Cette logique de guerre nous met donc face à une situation complexe : des personnes prises dans la guerre sociale, mais imprégnées de la guerre civile dans laquelle elles ont grandi et que tout contribue à entretenir.

Bien entendu, les liens criminels qui dépassent ou sortent de la logique marchande n'ont pas tous disparu, mais ils se paient toujours plus cher dans un système judiciaire à l'image du reste, où on négocie sa peine à travers l'avocat comme on se vend à un juge. Dans un tel contexte, les révoltés à l'autorité qui atterrissent en taule ou ceux qui purgent de longues peines et qui ont réussi à préserver leur rage, tous se prennent de plein fouet cette transformation des rapports sociaux : non seulement ils rament toujours plus pour rencontrer des complices, mais ils sont souvent isolés à la fois par l'administration pénitentiaire et par les autres détenus, qui voient alors en eux un danger potentiel.

Il ne s'agit évidemment pas de prétendre avec le pouvoir que les prisonniers seraient pires que les autres, ce qui n'a absolument aucun sens, mais d'éviter le renversement qui consiste à en faire de manière homogène des individus nécessairement plus révoltés que d'autres. Abandonner le mythe du « prisonnier rebelle », c'est abandonner la vieille idée selon laquelle les prisonniers seraient en soi et en bloc des sujets susceptibles de porter des valeurs d'émancipation et de liberté remettant radicalement en cause ce système.

La colère et la rage sont certes présentes et diffuses en taule, mais leur expression, si radicale puisse-t-elle être dans ses formes, porte rarement un contenu et des perspectives qui rompent avec l'existant. De manière générale, la normalité de la domination pèse de façon écrasante (poids de la morale et des hiérarchies internes, pacification qui fait qu'il n'y a pas de révolte à chaque assassinat ou chaque tabassage et, plus important, qu'on ne perçoit pas qu'il s'agirait d'une auto-défense minimale), et si tout peut exploser à chaque instant (autant dans la cour sur une dispute entre prisonniers à

propos de conneries qu'avec les matons sur une embrouille habituelle de parloir), il arrive souvent que ça parte dans tous les sens, pour le plus grand profit de l'administration. A l'image de la société en somme.

### **Chaque âge saccage sa cage**

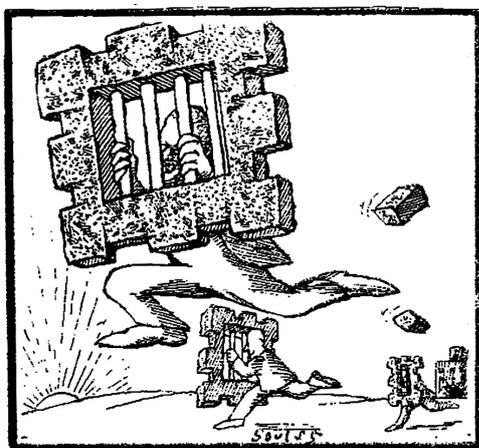
Il ne s'agit donc pas de nier la conflictualité qui peut exister à l'intérieur comme à l'extérieur des murs, mais bien de se poser la question du comment la diffuser et l'exacerber sur le fond, plutôt que de faire l'apologie de ses formes.

Le réflexe conditionné qui consiste à soutenir « les prisonniers » de manière inconditionnelle a déjà montré ses limites en ce qu'il méconnaît et fait totalement l'impasse sur les contradictions qui traversent les taules. Il est parfois arrivé que la solidarité avec des prisonniers en lutte sur des bases et dans des contextes très clairs donne lieu à des dépassements du cadre carcéral proprement dit, pour remettre en cause l'ensemble de la société et du système qui non seulement a besoin des prisons, mais en est devenu une lui-même. Cependant, agir sur ce terrain qui nous concerne toutes et tous ne peut nullement revenir à être dans l'attente de ce qui se passe à l'intérieur des murs, ou à se positionner par avance au cul d'hypothétiques mouvements de prisonniers pour attaquer tout ce que représente déjà partout la prison. Constaté et analysé l'immense prison dans laquelle nous nous trouvons tous et toutes, et dont les murs sont palpables au quotidien, devrait conduire à éviter un certain activisme faisant de la prison un thème artificiellement détaché du reste.

Si la nécessaire solidarité avec des individus auxquels nous unissent des liens d'affinités en ce que nous partageons la lutte contre ce monde est évidente, il est plus complexe d'intervenir par rapport à des actes qui nous paraissent intéressants, mais dont nous ignorons ce qui les motive. Une des bases de la solidarité pourrait alors être de porter réellement la lutte contre toutes les prisons, à commencer par la nôtre, et contre le monde qui les produit. Car lutter pour détruire tous les enfermements est plus que jamais d'actualité. En plus des perspectives pratiques que cela ouvre, se battre contre la domestication des corps et des esprits et les cages qui nous sont

imposées de toutes parts peut permettre de dépasser les fausses séparations intérieur/extérieur en faisant le lien entre les divers enfermements, mais aussi de mieux creuser les différences qui, elles, sont bien réelles : entre ce qui conforte et renforce la domination et l'ordre existant, et ce qui va au contraire dans le sens de plus de liberté pour toutes et tous.

[Publié dans *A Corps perdu – Revue anarchiste internationale* n° 2, juillet 2019]



[ Les citations et le texte qui suivent sont extraits de la brochure ...Femmes trans en prison. « Cette brochure tente de mettre à jour la situation des femmes trans en prison. Si ces textes prennent comme cadre de référence les USA, et que certaines situations ne sont donc pas transposables en France, le traitement global des personnes trans par les administrations pénitentiaires, les matons et les autres détenus est sensiblement le même. ».

Elle est téléchargeable ici : <https://infokiosques.net/spip.php?article864> ]

### **Cruel and Unusual, transgender women in prison**

OPHELIA DE'LONTA (prisonnière trans)

Une fois que les gens savaient qu'une femme était dans la prison, ils venaient tous voir. J'ai été poignardée deux fois par des gens parce que je n'ai pas voulu avoir de relation avec eux. [...] Ce qu'unE transsexuelLE vit... c'est d'abord un sentiment... de son identité. Et la chose la plus importante c'est que notre corps corresponde à ce qu'on ressent. Rien d'autre ne compte, que notre identité. Et si je ne peux pas être qui je suis, je préfère être morte plutôt qu'être emprisonnée dans un corps qui n'est pas le mien.

YOLANDA VALENTIN (prisonnière trans)

Les types ici pensent que je devrais les satisfaire sexuellement. Et on se sent tellement faible qu'on n'a rien à redire là-dessus. Et tu ne veux pas que ça se sache parce que sinon tu fais tes 25 ans au mitard, alors c'est très dur.

LINDA THOMPSON (ancienne prisonnière trans)

« Elle ressemble à une fille, marche comme une fille, on se fiche de ce qu'elle a en bas. Elle a toujours un anus et elle a une bouche. Si elle ne veut pas le donner, on va le prendre. Une personne comme ça ne peut rien faire. »

ASHLEY (prisonnière trans)

C'est comme si le corps modelait l'esprit. Pour l'apparence, en tout cas. C'est comme devenir le nouveau toi. C'est comme devenir ce que tu as toujours voulu être. Comme s'échapper d'un corps que tu hais tant, avec lequel tu es née, mais que tu rejettes. Mais quand ils vous retirent votre traitement hormonal, c'est... Ils ne comprennent pas quel changement c'est pour nous. C'est comme être forcée d'être quelqu'un que vous détestez. [...] Sans les hormones, le corps fait marche arrière et les caractéristiques mâles commencent à reprendre le dessus. Et ça peut causer de nombreux traumatismes psychologiques.

ANNA CONNELLY (ancienne prisonnière trans)

Quand ils m'ont ôté l'oestrogène, c'était comme si j'allais m'arracher la peau du crâne et sortir de moi-même. Je ne pouvais pas le surmonter. C'est une sensation très difficile à décrire. C'était comme une bouffée de chaleur en permanence et des maux de tête et des nausées et une très très sévère dépression. Et j'avais des douleurs aux seins. Je ne pouvais pas le supporter. C'était comme si tout allait mal. Tout en moi allait mal. Au bout d'un moment je n'ai plus pu supporter ce qui m'arrivait et je voulais juste que ça s'arrête. Et j'ai... pris le drap et je l'ai attaché à mon lit. Et je... me suis courbée et j'ai fait de l'hyperventilation. Je me suis relevée rapidement et j'ai noué le drap autour de mon cou et je me suis pendue avec. Ils m'ont trouvée... et... ils m'ont laissée sur le sol de la cellule pendant... sept heures. Je me suis réveillée à l'hôpital 3 jours plus tard.

[Extraits retranscrits du documentaire *Cruel and unusual. Transgender women in prison* (Janet W. Baus, Dan Hunt & Reid Williams, 2005).]

## Les privations auxquelles font face les détenuEs trans dans nos prisons

Par Megan Chartier

Il est couramment admis que la plupart des détenuEs doivent faire face à des difficultés variées pour assurer leur bien-être physique et émotionnel pendant l’incarcération. Cependant, les prisonnierEs trans doivent souvent faire face à des difficultés supplémentaires et/ou plus sévères en raison de leur statut de minorité de genre.

Christopher Daly, du Transgendered Law Center, a témoigné en 2005 devant la Commission Nationale pour l’Elimination du Viol en Prison quant aux difficultés supplémentaires auxquelles les détenuEs trans doivent faire face. Ses conclusions principales sont développées ici.

Les préjugés sociaux contre les minorités sexuelles ont conduit à une sur-représentation des personnes trans, en particulier des femmes, parmi la population carcérale nationale.

Les discriminations dans le monde du travail sont des facteurs aggravants : les personnes trans qui se font refuser des emplois en raison de leur identité de genre rejoignent souvent l’économie souterraine, où ils travaillent dans la prostitution et le travail du sexe en ligne, ou encore accèdent à des hormones et les vendent illégalement à d’autres personnes trans qui n’ont pas les moyens d’accéder à un traitement hormonal dans un cadre médical légal.

Une fois en prison, les personnes transgenres font face à de nombreuses formes d’abus en raison de leur non-conformité de genre. Ce mauvais traitement provient de l’administration pénitentiaire et des matons autant que des autres prisonnierEs et varie en forme et en sévérité.

Le genre social des prisonnierEs transgenres n’est habituellement pas respecté. Les personnes trans pré-opérées sont incarcérées en fonction de leurs organes génitaux, sans qu’on tienne compte des caractéristiques sexuelles secondaires générés par les traitements hormonaux ou les implants mammaires. De plus, les prisonnierEs sont constamment et volontairement réassignés par des noms et pronoms qui ne correspondent pas à leur identité de genre. Ces réassignations sont souvent le fait de l’administration et du personnel des prisons, et essayer de les corriger est souvent puni. En raison de leur statut de minorité de genre, les prisonnières trans sont particulièrement susceptibles d’être victimes d’abus physiques et sexuels, autant de la part des autres prisonniers que du personnel de la prison. Leur ambiguïté de genre en fait souvent des cibles populaires d’agressions sexuelles de la part des autres détenus, pendant que les matons autorisent, participent, ou encouragent ces comportements.

Parfois, pour récompenser ou payer des détenus de la population générale [*en l’occurrence, les hommes cisgenres*, ndT], les matons leur donnent « libre accès » à une prisonnière trans placée en isolement pour sa « sécurité ».

On refuse aux prisonnières trans l’accès à des vêtements (des soutien-gorges, par exemple) ou des objets (des rasoirs, par exemple) qui leur permettraient de s’habiller et de se préparer en adéquation avec leur identité de genre.

On leur refuse aussi souvent l’accès à des ressources pourtant disponibles pour la population générale de la prison, comme des traitements contre l’abus de drogue ou d’alcool, des formations professionnelles, des activités de loisir, etc. Pour justifier ces exclusions, les raisons invoquées sont souvent « la sécurité de la détenue ».

Cependant, des ressources de remplacement dans un environnement sécurisé sont rarement fournies, et quand elles le sont, leur qualité est rarement, voire jamais, équivalente. Les prisonnierEs trans sont souvent séparés de la population générale des prisons [*ici, les personnes cisgenres*, ndT] pour « assurer leur sécurité ». Malheureusement, le résultat le plus répandu de cette séparation est une augmentation de l’isolement social et la

réduction de l'accès aux services, aux ressources, aux privilèges (comme l'accès au téléphone), et des opportunités d'avoir même la plus petite interaction avec d'autres personnes.

Les prisonnierEs trans sont régulièrement privéEs de traitements médicaux adéquates. Cela inclue souvent la privation de traitements hormonaux (même si lae prisonnierE suivait un traitement hormonal avant son incarcération), ou le manque de compétences pour faire des ajustements de dosages et/ou connaître les éventuelles interactions négatives avec d'autres substances, si les traitements sont poursuivis. De plus, les détenuEs trans sont parfois sujetTEs à des examens inappropriés et dégradants de leurs organes génitaux pour satisfaire la curiosité du personnel médical.

Les prisonnierEs transgenres ont peu de moyens pour se protéger de ces différents types de mauvais traitements. Leur ambiguïté de genre et leur statut de minorité de genre les met dans une position particulièrement vulnérable dans un environnement déjà tristement célèbre pour son caractère sévère et abusif.

50

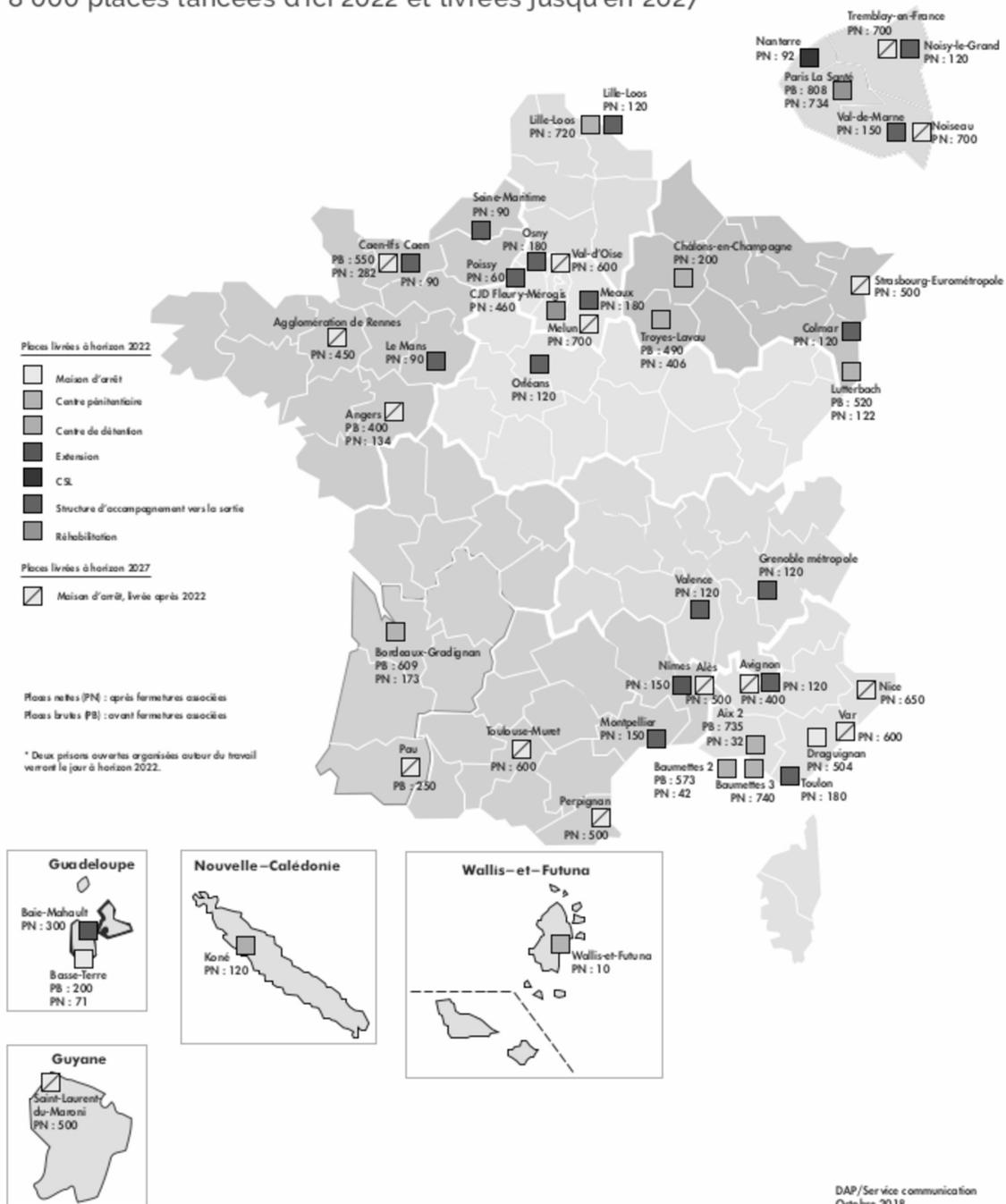
[Extrait de *Behind the bars, LGBTQ youth in prison*, brochure éditée par SMYRC, Portland (2007) – qzap.org]



# Carte des 15 000 places

7 000 places livrées jusqu'en 2022

8 000 places lancées d'ici 2022 et livrées jusqu'en 2027



## Trois petits tours et puis s'en vont

Voilà un an que la célèbre Mme Vasseur, médecin de la Santé, sortait à grands renforts de publicité son livre qui allait bouleverser le PPF (Paysage Pénitentiaire Français), et indigner les parlementaires qui étalèrent leur humanisme sous les sunlights de l'info.

Un tourbillon de hauts cris et d'effroi déferla, envahissant les médias. Certains se saisirent de l'occasion pour battre la campagne, opportunisme, humanisme, peu importe pourvu que cela rime... Chacun poussa sa chansonnette.

Etions-nous sur la bonne voie ?

52

Les mois suivants virent de nombreux cortèges sillonner la campagne découvrant la larme à l'œil ce qu'était une prison ou faisant semblant de la découvrir, jurant bien fort la main sur le cœur que l'on allait voir ce que l'on allait voir, qu'on ne pouvait plus tolérer... de telles pratiques et que l'on devait cesser d'imposer de telles conditions d'existence à des êtres humains.

Un an plus tard que reste-t-il de vos discours ? Rien n'a changé. Vous, députés et sénateurs réunis, politiciens de tous bords avez regagné les lambris dorés de cette république que nous ne voulons pas être la nôtre, nous laissant toujours et encore crever de la même façon lente et certaine dans les mêmes prisons qui vous ont pourtant horrifiée il n'y a pas si longtemps encore.

Au fait, pourriez-vous nous préciser ce que vous auriez aimé voir changer ?

Les méthodes d'élimination qui nous frappent ?

L'état de décrépitude des wagons qui nous mènent vers cette mort lente et certaine à laquelle vous nous avez destinés ?

ON Y CREVE toujours de la même façon lente et certaine, soumis au dictât de la matonnerie qui la rage au ventre, les yeux tout embués de la nostalgie des temps où ils n'étaient pas tenus de nous appeler Monsieur pour nous ordonner de nous pencher en avant jambes écartées pour apprécier l'état d'un anus dont on ne sait ce qu'il pourrait receler. Tel est le prix à payer pour arracher un moment de vie avec ceux que l'on aime.

**qu'elles soient vétustes ou modernes,  
qu'elles soient appelées maison  
d'arrêt, centre de rétention, hôpital  
psychiatrique, ou autres...**



**nous détruirons  
toutes les prisons**

ON Y CREVE toujours de la même façon lente et certaine, victime du trop triste complot des blouses blanches qui jugent l'état de santé satisfaisant de ceux d'entre nous qui sont atteints de toutes les maladies possibles, SIDA, leucémies, cancers... jusqu'au moment de les envoyer mourir dans des hôpitaux civils juste pour qu'ils ne meurent pas sous écrou.

ON Y CREVE toujours de la même façon lente et certaine, sans espoir dans vos centrales de sécurité d'où l'on ne sort plus, sinon en fin de peine. CES centrales que votre volonté politique a transformées en de véritables éliminatoriums où la mort rôde toujours plus lente, toujours plus présente, toujours plus efficace.

ON Y CREVE toujours de la même façon lente et certaine dans les quartiers d'isolement subissant les séances de torture blanche que vous avez instaurée afin de réduire ceux d'entre nous qui refusent cet anéantissement, toujours animés d'esprit de résistance, ceux qui refusent de collaborer, ceux qui ne veulent pas crever. Torture blanche que vous avez poussée jusqu'au raffinement, usant de la psychiatrie pour décrédibiliser ceux qui veulent toujours lutter, un fou fait toujours rire...

ON Y CREVE toujours de la même façon lente et certaine en butte à l'indifférence des hauts magistrats de la chancellerie, alléchés par leur plan de carrière et disponibles aux impératifs électoraux de leur hiérarchie. Tous ces magistrats ont sur la conscience, si tant est que l'on puisse encore supposer qu'ils en aient eu une, des centaines de morts. Mort de prisonniers malades laissés sans soins appropriés, mort de prisonniers arrivés au fond du désespoir qui, fatigués d'espérer, ont préféré choisir eux-mêmes le moment de la triste fin à laquelle vous les aviez destinés.

ON Y CREVE toujours de la même façon lente et certaine devant la souffrance de nos proches, de nos famille à qui vous imposez d'énormes sacrifices en nous envoyant toujours plus loin d'eux. Certains d'entre eux sont obligés de faire des voyages de 50 heures pour quelques instants d'intimité toujours plus rare.

CA SUFFIT !

Aujourd'hui, nous ne demandons plus notre liberté, nous l'exigeons.

Vos entrechats et votre verbe sont sans effets. Ils ne font plus rêver personne. Ils nous agacent, ils nous dérangent.

Nous ne vous laisserons pas transformer les centrales où vous nous tenez déportés en des Huntsvilles où le temps exécuterait à votre place la sale besogne. Elles ne redeviendront plus les oubliettes des châteaux que nos ancêtres ont rasé aux temps de vos révolutions bourgeoises. Nous ne serons plus les serfs de votre seigneurie revancharde.

ON Y CREVE et vous construisez encore de nouvelles prisons.

MERCI, votre acharnement nous a ouvert les portes de la résistance, nous refusons de crever, faisant ainsi les frais de votre gestion sécuritaire et bourgeoise.

LIBERATION DE TOUS LES PRISONNIERS  
CONDITIONNABLES ET MALADES.  
FERMETURE IMMEDIATE DES  
QUARTIERS D'ISOLEMENT.

Collectif des prisonniers de Lannemezan

[Publié dans *Tout le monde dehors* n° 2,  
avril 2001]





}

}

}

POUR NICHER DES PRISES SUBVERSIVES  
LE LONG DES FAILLES DE TOUS LES ENFERMENTS

Prix Libre (tant Qu'à Faire...)